LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 10 — Mercredi le 16 mai 1983 — 20 pages 0.50

A Edmonton

Spectacle en plein ciel

Par Claude Roberto

Aller dimanche dernier à la base militaire de Namao au nord d'Edmonton en valait la peine... malgré les embouteillages et les 4 heures de trajet aller-retour du centre ville au parc Lancaster... en dépit aussi des problèmes de stationnement.

Car on a pu assister en après-midi à un spectacle stupéfiant où les plus récents avions militaires de l'OTAN ont démontré toutes leurs qualités devant un public supérieur à 200,000 personnes.

Afin d'exposer les possibilités de leurs appareils, des pilotes venus de tous les coins du Canada ont en effet effectué des manoeuvres prodigieuses qui tenaient du vrai défi.

Le clou de la présentation: le Harrier de la Royal Air Force utilisé par les Britanniques aux Faulklands, petit et extrêmement maniable, capable de faire du surplace ou même de se déplacer sur la droite, la gauche ou vers l'arrière. Le Harrier est le principal avion défensif de l'OTAN.

Et à mentionner absolument: Le CF18 que le Canada vient d'acheter. Ses manoeuvres ont coupé le souffle de nombreux spectateurs, en particulier lorsqu'il est monté à la verticale en spirale pour disparaître dans le ciel.

Les neuf Snowbirds rouges et blancs, habituellement basés en Saskatchewan ont clôturé le spectacle. Et ils ont prouvé qu'ils méritent leur réputation internationale. Le seul but des pilotes de ces CT-114 tutor de Canadair semble être d'atteindre la perfection en acrobatie aérienne.

Imaginez donc. Leur spectacle commence avec des lumières scintillantes à l'horizon, se poursuit en grande flèche ou en tonneau renversé et se termne en éventail. Les Snowbirds s'évaporent alors dans le ciel, mais des bandes de fumée blanche restent longtemps au-dessus de la foule. Un véritable feu d'artifice d'une précision incomparable.

Monsieur Bob Bradburn du poste de radio CHQT (Edmonton) était aidé de spécialistes en aviation et offrait des commentaires tout au long de l'après-midi. Ce spectacle aérien commémorait le 60e anniversaire de la fondation des forces armées canadiennes de l'air et le 75e anniversaire des vols à moteur au Canada (1909, Nouvelle Ecosse).



Un des avions militaires que le public nombreux pouvait visiter. Le spectacle en valait la peine.

Voix des Rocheuses à Calgary

C'est en amour qu'on fait un pays

Par Jean-Paul Perras

Serions-nous en train de nous unir? Oublierions-nous nos faiblesses de minoritaires, celles qui nous dressaient les uns contre les autres? Serions-nous prêts, enfin, à nous appuyer les uns les autres et à prendre notre véritable place dans la communauté canadienne?

Nous pourrions le croire à en juger par l'atmosphère de détente, de sérénité et de fraternité qui animait le 6e Concert de la Chorale Voix des Rocheuses à Calgary avec au programme ses "Mélodies des hautes montagnes".

La soirée s'ouvrit sur la plâce acadienne "Asteur qu'on est là", d'Edith Butler. Le ton était donné. Chacune des chansons qui suivirent faisait valoir un aspect spécial de notre caractère et était rendue avec chaleur et enthousiasme, sous l'habile et enjouée direction du chef de choeur Abert "Pavarotti" Roesch. Mme Christine Dumitriu Van Saanen, agissant comme maître de cérémonie, nous éclaira de ses commentaires tout aussi judicieux qu'élégants.

"Nous répétons une fois la semaine, chaque mercredi, depuis octobre dernier," déclare Guy Sirois après le spectacle. "Et nous ne croyons pas être encore prêts".

"Mais nous préparons déjà la saison prochaine, "ajoute Tina Turcotte, présidente de la Chorale. "J'invite ceux intéressés à nous joindre à communiquer. Un simple coup de téléphone, soit à Guy (246-3746) soit à moi-même (243-1740)."

Projets pour l'avenir? "Oui", poursuit Tina, "en '85, en juillet ou en août, nous partons en tournée pour deux semaines. Concerts à Montréal, Lachine, Ottawa et Sherbrooke. Puis nous prenons part aux "Chorales internationales" qui se tiennent dans la ville de Québec tous les trois ans. Des chorales francophones du monde entier y participent.

"Ces rencontres sont très enrichissantes car nous pouvons y parachever notre formation musicale au contact de directeurs musicaux de renommée mondiale. La semaine se clôt par un concert public. C'est très excitant et nous avons tous hâte."

Mais ce que je veux retenir de cette soirée c'est l'état d'esprit de l'auditoire. Non seulement tous semblaient-ils heureux d'être là, mais encore étaient-ils à l'aise. Etait-ce un état d'esprit fugace ou même la magie provisoire de la musique ou encore l'illusion passagère recréée par les paroles des chansons? Je ne le crois pas.

J'aime mieux penser que cette ambiance de paix et de joie sans détour qu'avaient eu donner à cette soirée les membres de la Chorale provenait plutôt de la grande générosité de ces artistes.

Non seulement nous ont-ils livré un choix de chansons bien interprétées, quelques unes même avec une touche de virtuosité. Mais encore, non contents de nous faire partager ainsi leurs talents, avaient-ils élu de nous révéler à nous-mêmes.

Par les chants en choeur avant l'entr'acte, par le cachet ces'conc' du spectacle et le buffet plantureux qui suivi, ils nous permirent de fraterniser.

Et moi pour un n'ai pu m'empêcher de remarquer l'absence d'animosité, de petite jalousie ou même de simple indifférence. Ce qui a fait naître les remarques en tête de ce compte-rendu.

Serait-ce vrai que la musique adoucit les moeurs? Il semblait que oui. Si "c'est en amour qu'on fait des chansons" comme le proclamait une des chansons offertes, Voix des Rocheuses peut se féliciter de nous avoir fait entrevoir que c'est en amour aussi, et l'unité qu'elle présuppose, qu'on fait un pays. L'avenir est à nous. Qu'en ferons-nous?



Formation d'un groupe de travail sur le développement du Mouvement coopératif canadien

Tel qu'annoncé dans le dernier discours du Trône, le gouvernement fédéral a formé un groupe de travail afin d'examiner de quelles façons les organisations coopératives pourraient contribuer davantage à la satisfaction des besoins économiques et sociaux des canadiens.

Le mandat général du comité comporte trois (3) objectifs principaux:

- Décrire la situation économique et l'impact socio-culturel du Mouvement coopératif au Canada;
- Identifier les problèmes auxquels sont confrontées les coopératives ainsi que les perspectives d'expansion qui s'offrent au Mouvement dans les différents secteurs et régions du Canada;
- proposer des recommandations spécifiques en vue de favoriser l'expansion et la croissance des coopératives canadiennes dans le futur.

Ce groupe de travail est formé de représentants du Mouvement francophone et anglophone. Du côté francophone la Fédération est représentée par le directeur général, soit M. Roger Frenette. Les autres membres sont: MM Henri-Paul Trudel et Yvan Forest, respectivement président et directeur général du Conseil canadien de la coopération, M. Louis-George Gervais directeur général du Conseil de la coopération du Québec, M. Maurice Therrien, directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, M. Richard Savoie, directeur général de la Fédération des caisses populaires du Nouveau-Brunswick et M. Armand Pinel, directeur de la Caisse populaire La Fransaskoise à Saskatoon.

Pour exécuter le mandat général, deux (2) entreprises ont été retenues, l'une pour le côté francophone, l'autre pour le côté anglophone. Il s'agit de "Secor Inc." et de "Canada Consulting Group".

L'existence de deux (2) réseaux distincts et importants dans le Mouvement coopératif canadien (francophone et anglophone), illustre bien la dualité canadienne. C'est aussi ce qui justifie l'embauche de deux (2) entreprises. Toutefois, leur mandat demeure le même, puisque les entreprises coopératives, peu importe qu'elles soient francophones ou anglophones, partagent les mêmes principes. Les deux (2) firmes de consultants auront évidemment à se concerter dans l'exécution du mandat.

La recherche menée par les firmes de consultants permettra, dans un premier temps, de dresser la situation du Mouvement coopératif canadien. Ce tableau comprendra un historique, la taille et l'importance du Mouvement par secteur et par région. On analysera également les principales tendances du Mouvement aux niveaux du financement, du membership, de la part de marché. L'étude de la situation du Mouvement se terminera par l'identification des problèmes et des secteurs d'intérêt.

Par la suite, on étudiera les opportunités d'expansion des coopératives dans les secteurs de l'activité économique tels que les forêts, les pêcheries, les coopératives de travailleurs et le développement économique régional.

L'expansion dans le domaine social sera aussi considérée. On pense ici à l'habitation, la santé, les services sociaux et le développement culturel régional.

Au niveau de la formation de capital, les avenues qui seront envisagées seront: l'accès au capital de risque, les avantages fiscaux équitables pour les membres de coopératives.

Un quatrième volet nommé soutien institutionnel complètera les quatre (4) principaux sujets d'étude. Il touchera à l'éducation, la formation et l'apprentissage des gestionnaires, des membres et du public, l'aide aux nouvelles coopératives, les relations avec l'extérieur (entre autres avec les gouvernements) et les stimulants à l'entrepreneurship et au leadership.

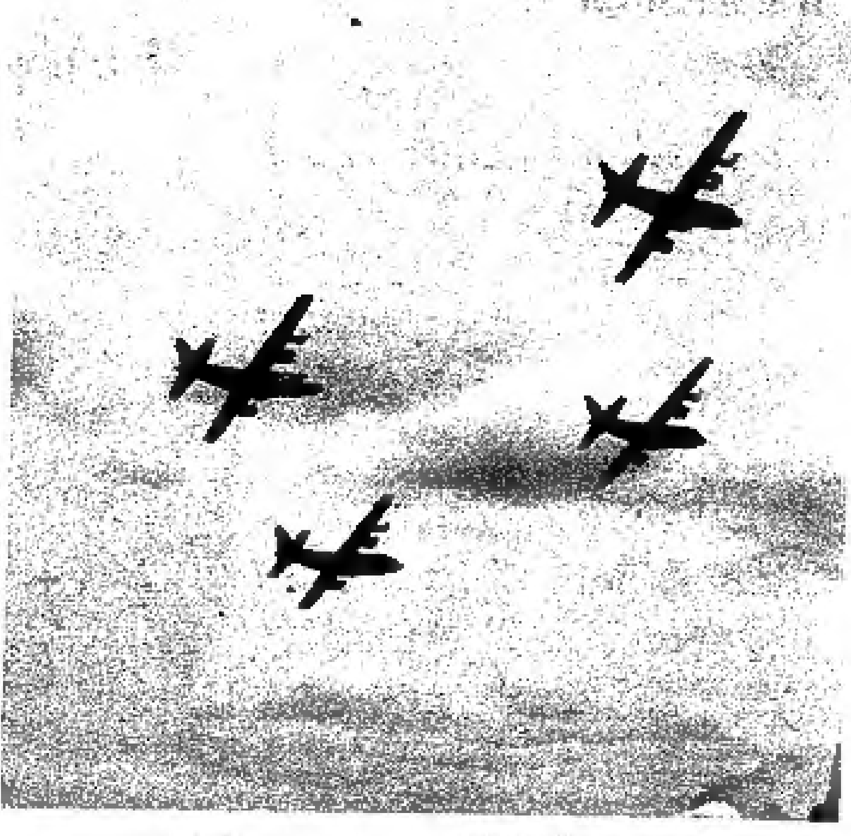
Ce plan de travail a débuté à la mi-janvier et devrait se terminer en avril avec le dépôt du rapport final.

Le cabinet fédéral a déjà autorisé une somme de 250,000$ pour la concrétisation de cette étude. Cette somme servira principalement à défrayer les honoraires et les dépenses des firmes de consultants retenues.

Le groupe de travail se réunira périodiquement afin de réviser l'évolution des travaux et de s'assurer de la bonne marche de ceux-ci.

Il s'agit donc d'un projet d'envergure et dont les conclusions pourraient donner au Mouvement coopératif canadien un élan considérable et, en fin de compte, une place encore plus grande dans la vie des canadiens. C'est donc un dossier à suivre de très près.

Tiré de: Le Mouvement Fédéral des Caisses Populaires de l'Ontario.



Les avions transporteurs ont fait la démonstration d'un déchargement en plein vol.



Comment descendre d'un hélicoptère sans tomber. "Il faut le faire".

Rencontre des des descendants de Bussière

Les grandes retrouvailles des descendants de Jacques Bussière auront lieu les 28 et 29 juillet 1984 à Québec et Saint-Pierre, Ile d'Orléans.

Samedi, 28 juillet

Lieu: Hall d'Exposition, 1515, d'Estimauville Québec

10 h 00 Inscription
14 h 00 Rencontre
15 h 00 Rallye
18 h 00 Buffet gastronomique
20 h 30 Soirée récréative

Dimanche, 29 juillet

Lieu: Saint-Pierre, Ile d'Orléans

12 h 00 Messe
13 h 30 Dévoilement
Visite de la vieille église

Lieu: Hall d'Exposition

15 h 00 Assemblée générale annuelle de l'Association des Descendants de Jacques Bussière

Pour informations

Québec: 626-9779 (Jean-Paul)
Montréal: 254-3021 (Gaston)

A Edmonton

Échange d'étudiants

Par Claude Roberto

Etre francophone et vivre en anglais en Alberta. Grâce à un jumelage de deux semaines, vingt-deux jeunes Québécois expérimentent cela depuis le 10 mai à Edmonton.

Evidemment ils sauront rendre la pareille à leurs jumeaux. En effet une vingtaine d'anglophones étudiant à l'école Kenilworth d'Edmonton s'envoleront le 21 mai en direction du Québec... pour y vivre une semaine en français.

Au programme du séjour en Alberta: des visites de fermes et d'installations industrielles, des sorties au centre-ville d'Edmonton et la classique fin de semaine à Jasper avec tours perspective que les jeunes Québécois, accompagnés de leur professeur Monsieur Saint-Sauveur, suivront avec leurs jumeaux Albertains.

"Car ils ne viennent pas ici pour s'amuser," affirme Monsieur Lapointe, un professeur d'études sociales à Kenilworth, qui a organisé avec son collègue, Monsieur Leblond, une partie de l'échange. "Au contraire ils veulent être baignés dans une autre culture et s'enrichir le plus possible."



Nos visiteurs de l'est heureux sans doute de leur expérience de voyage.

Et afin d'améliorer rapidement leur anglais, les jeunes de l'Est logent chez les parents de leurs jumeaux. Ce qui ne cause aucun problème, précise M. Lapointe, puisque ces parents sont francophiles.

Les critères de sélection pour participer au jumelage? Evidemment, de part et d'autre, de bonnes notes à l'école et une forte dose de motivation. De plus les élèves de Kenilworth devaient être en 9e année et suivre un programme d'immersion ou de français langue seconde, alors que les Québécois ont dû faire preuve d'une certaine connaissance de l'anglais.

Une subvention du Secrétariat d'Etat - département Hospitalité Canada - a rendu l'échange possible... et a payé les billets d'avion. Depuis 4 ans, l'école Kenilworth organise de tels jumelages. En voyant l'excitation des jeunes Albertains partant en autobus à l'aéroport pour accueillir leurs jumeaux, on pouvait déjà prévoir que l'échange s'avérait à nouveau un succès.

L'Alliance Française se régale à Edmonton chez Amandine

La légèreté et le parfum d'un vol-au-vent au ris de veau, la fraîcheur inhabituelle d'une salade d'épinards au foie ou la délicatesse d'une coupe glacée Romanoff.

Les habitués du cours de cuisine de l'Ecole de l'Alliance Française, réunis la semaine dernière à Edmonton au salon de thé Amandine, auront certainement emporté tous ces souvenirs.

"Un tel repas, autour d'une même table, permet une meilleure communication entre les Français, les francophones et les anglophones," souligne Mme Claude Mannoni qui dirige Amandine. "Quant à moi, il m'a été possible de transmettre des traditions culinaires et d'en discuter."

Et aux traditions, Mme Mannoni y tient beaucoup. Elle parle toujours avec amour et fierté de ses viennoiseries "100% pur beurre", de ses crèmes glacées sans produit conservant et de ses confitures de framboises réalisées avec des recettes de grands-mères.

Depuis 3 mois une trentaine d'amateurs de bonne chère et de langue française se rencontrent dans un restaurant d'Edmonton. Au cours de ces soirées sociales, organisées par l'Ecole de l'Alliance Française, le chef explique ses recettes en français bien sûr, les participants posent des questions, discutent ... et dégustent le repas. Après la Cuisine avec une roulade de saumon désormais légendaire, et la Bohème, c'était au tour d'Amandine d'accueillir le groupe.

Parmi les fidèles à ces réunions, on compte la représentante du commissaire aux langues officielles, le doyen de la Faculté Saint-Jean, plusieurs professeurs de l'Université de l'Alberta ainsi que de nombreux étudiants anglophones qui désirent améliorer leur français. D'ailleurs, après deux verres de vin, le maniement du subjonctif serait, paraît-il, un jeu d'enfants.

Cet été l'Ecole de l'Alliance Française offre des cours de français - en salle de classe - mais a bien l'intention de reprendre dès septembre ses soirées sociales dans les restaurants d'Edmonton. Renseignements: Mme Roberte Salerno, 468-4340.

Les adultes emboitent le pas

Durant plusieurs années, les adultes canadiens aux prises avec un problème de malposition des dents avaient peur d'avoir une "bouche de métal". Ils voulaient bien que leur sourire découvre des dents bien alignées mais ils croyaient que les appareils orthodontiques étaient le lot des enfants seulement.

De plus en plus, les adultes de 25 à 70 ans font fi des moqueries, des peurs et de la gêne longtemps reliées au port d'appareils orthodontiques. Ils considèrent beaucoup plus important d'avoir un sourire chaleureux et une bonne santé dentaire.

Un sondage récemment mené par l'Association américaine des orthodontistes a démontré que près d'un sixième des patients qui consultent en orthodontie sont âgés de 18 ans et plus. Et ce nombre va sans cesse en croissant.

Cette augmentation repose sur plusieurs facteurs. L'un d'eux est le souci d'avoir une bonne santé dentaire. Des dents croches ou qui se chevauchent sont difficiles à nettoyer. Et l'on sait qu'un brossage et l'utilisation de la soie dentaire quotidiennement sont essentiels pour prévenir la carie, les maladies péridentaires et même la perte de dents. L'espérance de vie étant désormais plus longue, les gens doivent prendre les moyens qui s'imposent pour conserver leurs dents toute leur vie.

Enfin, les adultes sont maintenant conscients qu'il est possible de redresser les dents à tout âge. Des progrès scientifiques, notamment au niveau des adhésifs, permettent de fixer les appareils correcteurs directement sur les dents. Ainsi, la présence du métal est atténuée.

Le coût des traitements en orthodontie a augmenté beaucoup plus lentement que l'indice du coût de la vie. Il y a trente ans, il y avait peu de différence entre le prix d'appareils correcteurs et celui d'une Ford ou d'une Chevrolet. De nos jours, une voiture coûte plusieurs fois le prix de ces appareils.

Si vous désirez en savoir plus long sur les soins orthodontiques aux adultes, écrivez à l'Association canadienne des orthodontistes, 500 Empire Building, 10080 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta T5J 1V9.

EDITORIAL

Danger: Société intolérante

Les conclusions du premier rapport du comité sur la Tolérance et la Compréhension, dirigé par M. Ron Ghitter, sont pour le moins surprenantes. D'aucuns diraient même qu'elles sont inspirées d'une attitude d'intolérance envers les sectes qui ont fondé des écoles privées.

Quelle ironie qu'un comité formé expressément pour étudier le manque de tolérance et de compréhension dans notre société soit imprégné lui-même d'une aussi grande intolérance.

Notre société nord américaine semble être incapable d'accepter qu'un groupe puisse vouloir exister en marge de cette même société dans un domaine bien précis, notamment l'éducation des enfants et leur formation religieuse. On ne s'attarde pas non plus sur le pourquoi. On avance dans la vie, sécure dans notre appartenance à une communauté qui protège nos droits et libertés, tout en tolérant, il nous semble, ceux qui sont différents.

Mais avez-vous jamais remarqué que le degré de tolérance est inversement lié au degré de différence chez les gens. Plus ils sont différents moins on les tolère.

Le comité présidé par M. Ghitter semble à première vue avoir péché dans ce sens. Le comité a découvert des éléments d'intolérance, voir même des préjugés contre certaines religions ou sectes, dans les textes mis à l'étude dans quelques écoles privées.

Le rapport du comité fait état en plus du nombre grandissant de ces écoles privées. Le comité avoue aussi craindre que la croissance de ces écoles indépendantes vienne détruire le système scolaire publique.

Le comité ajoute que: "Clairement aucune société ne peut fonctionner si un nombre trop important des siens se réfugient dans un ghetto de fausses vertus." Le dilemme, selon le comité, c'est de savoir comment une démocratie peut être fidèle à ses principes d'encourager la liberté de pensée et d'expression, quand la tendance de certains individus, à qui on a donné cette liberté, serait de poursuivre des idéaux qui finalement détruisent le système s'ils sont acceptés."

Cette réaction de comité Ghitter devant quelques exemples d'intolérance chez certaines écoles privées nous apparait beaucoup trop forte. Pour se débarasser de quelques pommes pourries on demande l'expulsion de tout le groupe.

Le comité recommande que toutes les écoles privées qui demandent un support financier du gouvernement soient placées sous la juridiction de la commission scolaire publique locale. Ces écoles seraient en plus obligées de se soumettre aux mêmes exigences que les écoles publiques, soit embaucher des professeurs diplômés, suivre le curriculum provincial et local, utiliser les examens de la province et se soumettre au processus d'évaluation de la commission scolaire.

Il est évident que les écoles qui seraient obligées de suivre cette recommandation du comité ne pourraient plus être considérées des écoles privées. Elles seraient, à toute fin pratique, des écoles publiques possédant quelques éléments folkloriques d'une religion, d'une culture ou d'une langue différente des autres.

Pourquoi a-t-on si peur des petits groupes minoritaires? C'est vrai nous voulons tous qu'il n'y ait pas de discrimination. Mais il y en a plusieurs dans notre société, et sans doute dans ce comité, qui ont tendance à pousser tout le monde vers une certaine conformité, une sorte de dénominateur commun, comme si seule l'uniformité assure la tolérance et la compréhension.

Le danger est que l'on veuille homogénéiser la population. Sans peut-être même le réaliser pleinement, le comité devient intolérant envers tous ceux qui ne font pas partie de la majorité, afin de mettre fin à l'intolérance de quelques uns.

Déjà le Edmonton Journal a enrichi sur cette idée en disant (éditorial du samedi 5 mai 1984) "Que d'isoler des enfants dans des ghettos scolaires religieux, raciaux ou culturels ne fera que nourrir les courants néfastes du multiculturalisme."

Tout cela nous laisse sous l'impression qu'on est prêt dans cette société à tolérer juste un tout petit peu de divergence, juste un peu de multiculturalisme, juste un peu de français, mais que le mieux pour tout le monde en fin de compte serait de se rallier à une seule langue, une seule culture, une seule religion. Point nécessaire d'énumérer lesquelles.

Le danger c'est qu'une société à ce point intolérante se dirige lentement mais sûrement vers des troubles raciaux.

Paul Denis

LETTRES OUVERTES

CBXFT répond aux accusations de l'ACFA

Monsieur Guy Lacombe
Directeur du développement communautaire
ACFA
10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.

Cher M. Lacombe

En réponse à votre lettre du 2 mai 1984, il est exact que nous n'avons pas eu de reportage au CE SOIR du 1er mai 1984, sur la décision de la Commission des Ecoles Catholiques de déménager de l'école St-Mary's le "Academic Occupational Program". On le sait, en prenant cette décision la Commission permet l'installation de la nouvelle école française d'Edmonton dans les locaux de l'école J.H. Picard.

Nous n'avions pas été prévenus de la tenue de cette réunion extraordinaire de la Commission; et grâce à votre intervention, la salle de Nouvelles de CHFA a été informée de la décision de la Commission le lendemain. Nous avons diffusé ce jour-là un reportage, préparé par Robert McDonald, aux bulletins de 10 h 56, 11 h 56 et 14 h 56. De même, il en a été question en cours de l'émission "LA BANDE 680".

Malheureusement, la salle de Nouvelles de la Radio n'a pas communiqué l'information à nos collègues de la Télévision, ce qui explique l'absence de reportage à 18 h 00 ce même jour. Il y a donc eu un manque de communication, je l'admets; c'est une erreur regrettable, qui n'arrive pas souvent, heureusement.

Ceci étant dit, je prends toutefois la liberté de contester certains termes que vous avez utilisés dans votre lettre, tel que "la francophonie est si mal servie au bulletin de 18 h 00". Notre responsabilité est d'informer en français la population albertaine de ce qui se passe dans sa province. Il nous appartient donc de décider quels seront les événements qui feront l'objet d'un reportage à l'émission CE SOIR. Et, au même titre que tout autre événement, la nouvelle "francophonie" trouvera sa place à notre antenne lorsque son importance justifie un reportage.

Ainsi, quand la décision a été prise par la Commission des Ecoles Catholiques d'ouvrir une école française, nous avons diffusé un reportage préparé par notre journaliste Léon Laflamme. D'autres exemples:

- La réunion de l'ACFA de Calgary: un reportage le 11 février 1984;
- Rond-Point '84 et la plénière de l'ACFA provinciale: trois reportages le week-end du 3 et 4 mars;
- La rencontre entre l'ACFA et le ministre de l'Education, Monsieur King: un reportage le 7 mars, une entrevue le 8 mars;
- Le 14 avril 1984, un reportage sur la rencontre Jean Chrétien et la francophonie de l'Alberta;
- Le 75ème anniversaire de St-Paul, l'Ecole Bugnet, et la comparution de l'ACFA devant le Comité sur la Tolérance ont fait l'objet d'un reportage à notre antenne;
- Lors de l'annonce de la démission de Monsieur Trudeau, nous avons demandé la réaction de l'ACFA, par l'intermédiaire de M. Guy Goyette au cours d'une émission spéciale;
- Nous avons également diffusé les réactions de l'ACFA au cours des événements qui ont touché la francophonie du Manitoba.

C'est donc dire que nous acceptons la responsabilité de refléter la vie, les préoccupations et les décisions affectant la francophonie de la province.

Il ne faut pas tirer des conclusions à la suite d'une erreur malencontreuse. Nous savons tous que cela peut arriver, et arrivera sans doute encore. C'est pourquoi nous comptons sur vous, ainsi que sur notre auditoire, pour nous tenir au courant des événements qui l'intéressent davantage.

L. Paul Dumaine
Directeur des Services Français en Alberta
Société Radio-Canada

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur; Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Fin d'une longue incertitude

Monsieur Lacombe,

Depuis quand, Monsieur Lacombe, la Société Radio-Canada est-elle une succursale de l'ACFA, et depuis quand est-ce à vous de décider des priorités en matière d'information à Radio-Canade.

Aline Duboff

Merci à l'ACFA

M. Guy Goyette
Président - ACFA provinciale
10008 - 109e rue
Edmonton, Alta

Le mandat du Comité ad hoc pour l'établissement d'une école francophone au sein des cadres établis ayant été accompli et un nouveau comité de parents ayant été élu, nous désirons vous annoncer, par la présente, que le dit comité est maintenant dissout.

Grâce aux efforts inlassables des membres du comité, il semble que l'école francophone catholique existera d'une façon acceptable selon les critères établis par le comité. Nous sommes très heureux que l'école comptera, dès septembre,

Voir LETTRE en page 5

Hourra!!!

Pour nos citoyens d'âge d'or

Par Jules Van Brabant

Dans le cadre des Fêtes du 75e Anniversaire de Saint-Paul, nos citoyens(nes) d'âge d'or, locataires des maisons de retraite de Saint-Paul, sous l'habile direction de leurs directrices, Mesdames Kay Gales et Rita Jean, organisèrent une réception gala, au Centre d'Age d'Or au cours de l'après-midi de samedi 5 mai 1984.

La grande salle du Centre était pleine à craquer par un grand nombre de retraités de la Communauté de Saint-Paul et des environs, accompagnés de leurs parents et amis(es), invités pour cette unique rencontre.

Une variété d'activités avaient été mise sur pied, pour nous faire rentrer dans l'esprit du bon vieux temps: Vente et étalage d'articles artisanaux, exposition d'objets "artifacts" de pionniers, démonstrations comment nos bonnes mamans cardaient et filaient de la laine qui servait à tricoter des mitaines, des chaussons, des chandails etc...

L'orchestre de M. Edouard Noël était sur les lieux pour nous entretenir avec de la musique et des chansons de l'ancien temps. La chorale, "Les Rayons de Soleil" nous exécutèrent quelques morceaux de leur beau répertoire, et un gentil petit "skit" chanté.

Comme de bonne, il y avait quelques raffles d'articles artisanaux, et quantité de gâteaux, des sucreries et friandises, café, thé et jus pour tous les goûts.

Le tout se passa dans une atmosphère de gaieté, qui nous rappelait un peu nos bonnes veillées de l'ancien temps, où la gêne n'avait pas sa place.

Félicitations donc aux organisatrices et participants(tes) de cette joyeuse et très amicale rencontre.

Ah oui! À Saint-Paul ça marche!



Mme Alice Ouellette fait marcher le rouet construit par Duff Lefebvre vers 1934, pendant que Germaine Hamel ramasse la laine.



Mme Eugenia Evtushevski démontre une autre méthode de travailler la laine.



Le groupe Sunshine Choir ont interprété quelques chansons de leur vaste répertoire.



Mme Laurette Doucet vante une assiette originaire de la France Il y a 130 - 140 ans.

Les écrans cathodiques abîment-ils les yeux?

Il y a au delà de 250 000 terminaux à écrans cathodiques au Canada. La compagnie allemande Siemens estime qu'en 1990, 40% du travail de bureau sera effectué sur écran cathodique. Cette prolifération suscite des inquiétudes : ces appareils sont-ils dommageables pour la santé ? Les avis sont partagés.

Suite au vent de panique qui a soufflé l'automne dernier, un comité fédéral recommandait aux femmes enceintes travaillant sur écran cathodique de cesser leur activités plus tôt afin d'éviter tout problème de grossesse. L'hypothèse voulait que les radiations émises par l'appareil provoquent plus de fausses-couches et de malformations congénitales que la normale.

Or, selon le Dr Paul Smith, de l'Hôpital Royal-Victoria de Montréal, les écrans n'affectent pas les femmes enceintes. La dose de radiation ne serait pas suffisante pour détériorer la santé du futur bébé.

Les écrans peuvent-ils endommager l'oeil ? Une enquête réalisée par le CLSC Centre-ville de Montréal auprès de 750 employés de bureau se servant de ces appareils révèle que ceux qui utilisent les écrans pendant plus de quatre heures par jour souffrent davantage de problèmes oculaires que ceux qui en font un usage modéré. Par exemple l'utilisateur souffrira de picotement à l'oeil, de vue trouble et de maux de tête.

Toutefois, les spécialistes de l'oeil soutiennent qu'un travail prolongé devant un écran cathodique (8 heures par jour) n'endommage ni les yeux ni la vision des utilisateurs mais leur cause une fatigue. Ce n'est pas l'appareil lui-même qui crée cette lassitude, croient les ophtalmologistes, mais plutôt la monotonie de la tâche accomplie par les opérateurs et leurs mauvaises conditions de travail (éclairage malsain, posture inadéquate, etc.).

L'étude, menée pendant cinq ans auprès de 400 personnes par le Dr Ide Dubé, président de l'Association des ophtalmologistes du Québec, et par le Dr Rollande Michaud, du Centre hospitalier de l'Université Laval, montre en outre que les problèmes de fatigue visuelle (relevés par le CLSC Centre-ville) disparaissent après quelques semaines de travail. S'habituant à l'appareil, l'opérateur ne regarde que quelquefois l'écran fatiguant ainsi moins ses yeux.

Cependant, le tiers des travailleurs examinés semblent affectés de façon durable par l'éclairage et l'éblouissement. Les chercheurs attribuent ce phénomène au changement de lumière qui survient lorsque l'employé passe de l'écran sombre à l'éclairage ambiant.

Ginette Boucher
Service Hebdo-science

LETTRE OUVERTE suite de la page 4

environ 250 élèves et nous avons été très encouragés de constater un tel appui des parents francophones qui y ont inscrit leurs enfants.

Le comité ad hoc est très fier d'avoir contribué à la mise sur pieds d'une école francophone en Alberta, événement qui sera sûrement inscrit comme un des hauts points dans l'histoire de la francophonie albertaine.

Au nom du comité je remercie l'ACFA pour son appui à ce projet et son personnel cadre pour les nombreux services qui nous ont aidé à mener à bonne fin un projet si important.

Bien à vous,

Claudette D. Roy



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Où est Superman?

"La terre n'a pas cessé de tourner". C'est un peu la réflexion qui m'est passée par la tête ce matin (après une dure fin de semaine) quand j'ai vu le soleil se lever. De façon un peu plus farfelue, je me suis entendu rajouter que Superman n'était pas dans les parages, puisque lui-seul avait auparavant réussi à faire changer la rotation terrestre.

Je pourrais d'ailleurs ajouter que Superman n'était pas à Uniondale samedi dernier lorsque les Oilers ont finalement rencontré un mur de briques. C'est tout de même bizarre de constater que le vrai Superman de la ligue, monsieur Gretzky, n'ait toujours pas réussi à marquer contre les Islanders après six rencontres éliminatoires. Mais que se passe-t-il donc?

Evidemment, il ne fallut pas tellement de temps aux scribes albertains pour pointer du doigt le célèbre numéro 99. Un déluge de statistiques fut déversé sur les journaux, démontrant que Gretzky est les Oilers. Hum... est-ce là la vérité toute simple? Il est vrai que les Oilers n'ont rien fait qui vaille lorsque leur Superman s'est absenté du jeu en février. C'est aussi vrai que l'équipe a plus souvent qu'autrement perdu les rencontres où l'as-marqueur n'a rien fait qui vaille. Mais est-il vraiment la cause de la situation actuelle?

Personnellement, je vois cette situation d'un autre oeil. Les Oilers ont réussi, contre toute attente, à vaincre les Islanders sur leur propre patinoire. Ils reviennent donc en ville avec une série égale à trois rencontres à domicile à disputer. Si les Oilers avaient remporté la première rencontre 10-0 et que Gretzky avait marqué tous les buts, personne ne se poserait de question, et les Oilers seraient tout aussi près, ou loin, de la Coupe Stanley. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut regarder pour condamner l'équipe. Justement, puisqu'on parle d'équipe, c'est là que se trouve la clé. Pour ceux qui l'auraient oublié, la Coupe Stanley est remise à l'équipe, et non pas à l'individu, qui remporte la dernière rencontre de la saison.

Je pense qu'il est prématuré de lancer la pierre à Gretzky. Bien sûr, le bonhomme a marqué plus d'un but par rencontre durant la saison régulière. Mais toute l'équipe en a marqué plus de cinq en moyenne par rencontre et elle fut tout de même limitée à deux buts au cours des deux premières joutes. Et pour ce qui est de Messier, Coffey, Anderson et Kurri, ils ont marqué à un rythme de plus de deux buts par rencontre au cours de la saison, et pourtant, leurs efforts des 120 premières minutes de jeu de la finale furent couronnés d'aussi peu de succès que ceux de leur capitaine.

La série se dirige donc à Edmonton pour trois rencontres et celles-ci s'annoncent très excitantes. Les Oilers sont finalement revenus sur terre en affrontant une véritable équipe de hockey. Les Islanders sont davantage que les Jets, les Flames et les North Stars et représentent un défi digne de taille. Les Oilers, je pense, vont remporter la série, mais il faudra que leur attaque se mette en branle et que Grant Fuhr fasse preuve d'autant de concentration sur les faibles lancers que sur ceux qui causent de la difficulté. Quant à Superman...

Bonne Semaine!



A VENDRE

A vendre deux hauts-parleurs Philips SX800 70 watts chacun, état de neuf. $250, la paire. Appeler 439-8575.

Roulotte à vendre 8 pieds, $300. Laurent 939-2156.

Deux tables en vitres avec pied crômé, 2 lampes dont une suspendue avec chaînes. Contactez Diane 461-4277.

2 budgies (oiseaux) à vendre 20$, cage non comprise téléphonez au 437-2695.

Maison mobile à vendre: 2 chambres à coucher, poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, tapis mur à mur. Située à 5 minutes de Capilano et Co-op. Excellente condition. 468-1442.

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2695.

DIVERS

Billets aller-retour Edmonton-Montréal, Air Canada du 21 juillet au 12 août. $295. 466-6549 après 17 h.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Je désirerais garder des enfants à la maison. Je demeure tout près du centre d'achat Bonnie Doon. Contactez Lucille 468-4728.

Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 5-8 jours par mois - NON fumeur. Rita, Blue Quill 438-3395.

Bague trouvée près de la Faculté St-Jean. Tél. 469-0320.

Cherchons gardienne près du centre-ville pour 1 après-midi par semaine et soirée sur demande. Expériences et références requises Danielle 488-3395



DU BRUIT À MORT

(SHS) Le bruit tue, mais comment ? Des chercheurs chinois ont exposé des cochons d'Inde à des bruits intenses pour étudier leurs réactions. Ils se sont aperçu que les cobayes mouraient parce que leurs poumons cessaient de fonctionner.



Cartes d'affaires et Professionnelles...



A St-Albert

En marge du Festival des Arts

Par Lucienne Brisson

Cette année encore le Cercle Francophone de Saint-Albert, apporte sa quote-part aux célébrations s'attachent au *Festival annuel*, qui aura lieu du 30 mai au 10 juin prochain.

En effet, comme nous l'avons déjà mentionné dans un courrier antérieur, la troupe d'acteurs du Cercle, depuis un bout de temps déjà, travaillait dans les coulisses pour présenter en temps opportun, cette pièce intitulée "La fête de grand-papa".

Donc, dimanche le 6 mai dernier, la dite troupe s'est rendue à Plamondon, Alta. pour une première présentation. Plamondon est situé à 125 milles d'Edmonton.

La pièce en question est jouée en deux parties dont la première consiste en un arrangement de monologues de Denise Guénette. La 2ième, composée de nos chansons folkloriques, (auxquelles le public est invité à se joindre) danses carrées, dialogues, histoires, et autres provient de la collaboration de tout le groupe.

Dans la première partie les sentiments pas trop humains de toutes sortes y sont présentés dans un étalage assez paradoxal. La magnanimité, la tolérance, le bon vouloir d'une part... le commérage, voire même la médisance, la vantardise, etc. d'autre part, y sont recélés sous une comédie indiscutable. Je trouve même que la note est un peu forcée.

Dans la 2ième partie, au contraire, tous, semblent reprendre leur sens. Là, les sentiments d'affection, de tendresse, de reconnaissance et de vie familiale tyiquement canadien-française, y règnent en maître. Tous, nous aimons sincèrement ce sympathique "grand-papa" et nous le lui démontrons d'ailleurs d'une façon tangible.

Pendant qu'à tour de rôle... nos acteurs évoluent sur scène. Force nous est donnée de se rendre à l'évidence que l'être humain après tout, est d'une compléxité inouïe. Que d'étranges sentiments... parfois positifs et trop souvent négatifs, dans un seul être! Peut-on, même avec beaucoup d'effort, vraiment arriver à déchiffrer tout ce mystère qui réside dans ces êtres que nous côtoyons chaque jour? Non! Les plus grands psychiâtres n'y arrivent pas. Créé par un Dieu, je crois que Lui seul peut comprendre sans ambage la nature humaine.

Mais voilà, encore une fois, je m'écarte du sujet.

Notre voyage à Plamondon...? Merveilleux! Les gens de cet endroit comme nous l'avions supposé d'ailleurs, sont très hospitaliers, aimants. Superbement et foncièrement canadiens français. Des vrais "pure laine" comme on dit. Ils ont semblé beaucoup apprécier la pièce.

Pour ceux que la chose intéresse, voici comment était distribué le programme:
Directrice, Huguette Content; Lumière, sons et décors, Marcel Tailleur; Costumes et maquillage, Denise Hébert.

Acteurs: Grand-père, Louis Prince; grand-mère, Colette Delaney; La voisine, Marie Desrosiers; La petite fille, France Poulin; Le père, Jean-Claude Nobert; Romuald, (l'homme idéal), - Jules St-Germain; L'épouse de Jean-Claude, Agnès Haddock; Tante Anita, Lucienne Brisson; Oncle Ernest, Roland Tailleur; Mina, Huguette Content; Roger, Edouard Haddock; Les enfants: Donna Haddock et France Poulin.

La musique a été gracieusement fournie par: Léona Martineau et Daniel Boisvert.

Le tout s'est terminé par le chant: Bonsoir, mes amis, bonsoir.

Nous étions par la suite invités au "Carrefour" de Plamondon, naturellement, pour un délicieux goûter.

Bref, en terminant nous remercions sincèrement notre directrice, Mme Huguette Contant, qui encore une fois s'est dévouée corps et âme pour le succès de cette soirée.

Un merci également aux gens de Plamondon, pour ce chaleureux accueil dont nous avons été l'objet. Nous ne sommes pas prêts d'oublier notre trop court séjour chez eux.

Enfin, cette séance sera jouée ici à St-Albert, les 7 et 8 juin prochains, à l'école Father Jan, à moins d'avis contraire.

Nouveau Salon mortuaire

Par Lucienne Brisson

De source bien informée nous apprenons que le nouveau "salon mortuaire" situé sur le Saint-Albert Trail, devrait ouvrir ses portes au public d'ici deux semaines.

Les propriétaires de ce nouveau salon sont: Connelly McKinley Ltd., Andrews & McLaughlin.

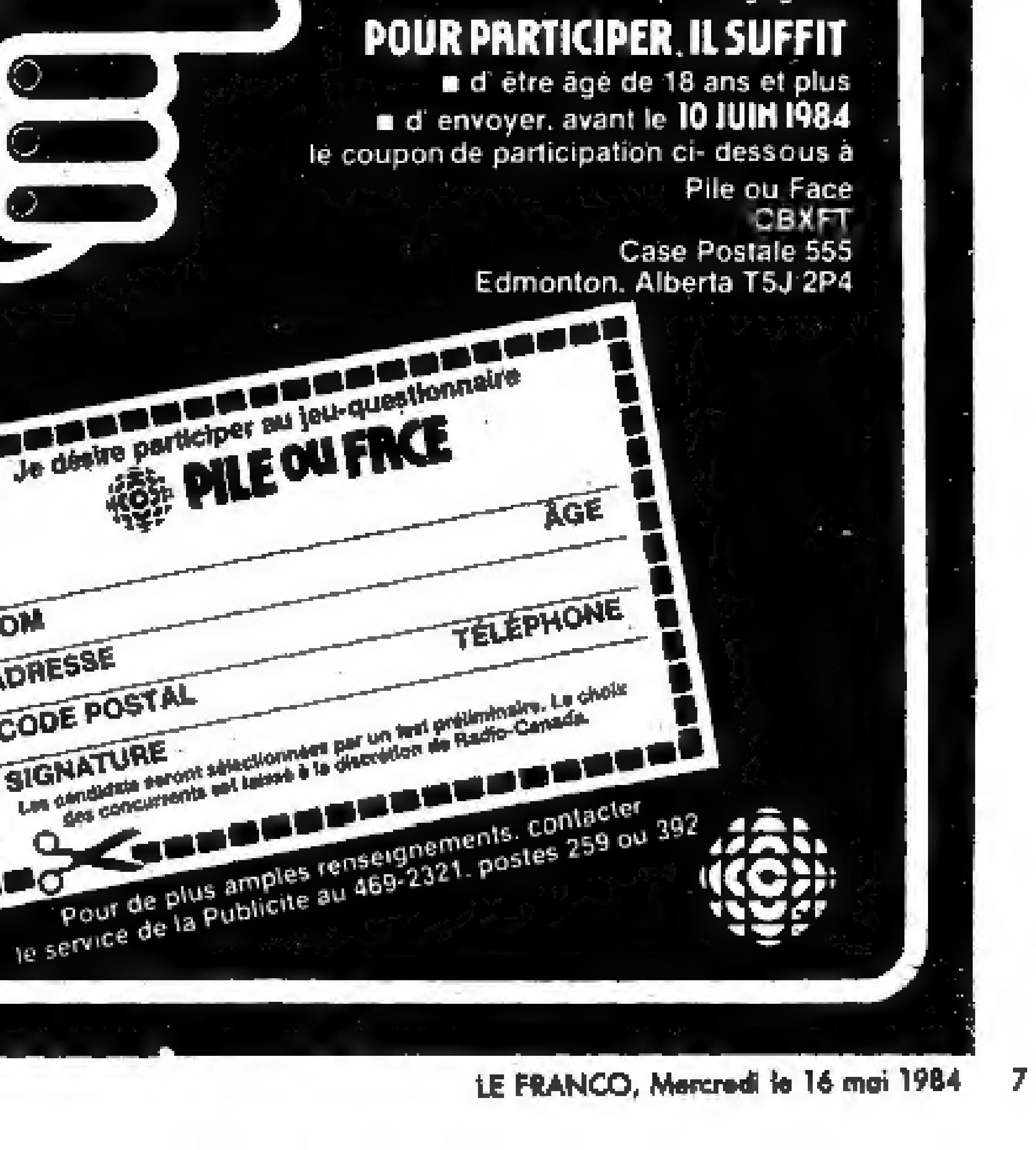
L'érection de la bâtisse est terminée depuis un bout de temps déjà. Le retard qui s'effectue actuellement est dû à l'arrivée des bancs qui devront être placés dans la chapelle.

Selon la même source, nous savons également que les canadiens-français, sont tout-à-fait bienvenus à assister à leur messe dominicale dans la dite chapelle. Cette dernière logera environ 200 personnes. Nous attendons le dernier mot des autorités religieuses de la paroisse.

Ce serait donc bon de ne plus être tassé comme de vraies sardines comme nous le sommes en ce moment où nous nous devons d'aller-si nous tenons à notre messe française.

La petite chapelle que nous fréquentons maintenant a été construite en 1944 par le Rév. Père Jules Bideau, de mémoire regrettée. Elle peut loger nviron 75 personnes. cause de cette lacune, quelques canadiens-français se rendent à l'église paroissiale proprement dite, où les messes ne sont qu'en anglais.

Connaissant très bien MM Connelly et McKinley, d'avance nous sommes assurés des bons services de cette firme.





CBXFT cette semaine

Samedi 19 mai

07h30 Calimero
07h45 Merci M. Noé
08h00 Nils Holgerson
08h30 Dessins animés
09h00 Rémi
09h30 Candy
10h00 Albator
10h30 Zigs Zags
11h00 Héros du samedi
12h00 Semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-famille: Brioche
16h00 Manchettes téléjournal
16h05 Impacts
17h00 Bagatelle
18h00 Série éliminatoire de hockey
20h00 Monde merveilleux de Disney
21h30 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
22h30 Le téléjournal
22h50 Le régional
23h05 Politique fédérale
23h15 Cinéma: La vrai nature de Bernadette
01h00 Ciné-nuit: Meurtres dans la 110e rue

Dimanche 20 mai

07h30 Il était une fois... l'homme
08h00 Woody le Pic
08h30 Le petit Castor
09h15 Bout d'chou à Casse-cou
09h30 Klimbo
09h45 Si tous les gens du monde
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Histoire de la marine
12h00 Univers des sports
14h00 Magazine de la semaine verte
15h00 Propos & Confidences
15h30 Rencontres
16h00 Les belles folies
16h30 Coup d'oeil
17h00 Second Regard
18h00 Manchette du téléjournal
18h05 Science-Réalité
18h30 Les U.S.A.
19h00 Court Circuit
19h30 Beaux Dimanches: A communiquer
20h30 Téléjournal
20h50 Beaux Dimanches: A communiquer
22h40 Le régional
22h55 Présentation du Ciné-club et Ciné-club: La femme sur la lune

Lundi 21 mai

09h45 En mouvement
10h00 Le Petit Castor
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 P'tits Pierrafeu
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Ce soir ou jamais
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Grand Frère
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Drôle de vie
19h30 Terre humaine
20h00 Poivre et sel
20h30 La Bonne Aventure
21h00 Quincy
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Coup d'oeil
23h30 L'envers des médailles
24h00 Ce diable d'homme

Mardi 22 mai

09h45 En mouvement
10h00 Fifi Brindacier
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: A nous quatre Cardinal
16h00 Bobino
16h30 Micropuce
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Golf par 27
19h30 M. le Ministre
20h00 Télé-sélection: L'arme au poing
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: Un jeune couple

Mercredi 23 mai

09h45 En mouvement
10h00 Fifi Brindacier
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Les modèles réduits
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Grizzly Adams
18h00 Ce soir
18h30 Baseball des Expos: San Diego à Montréal
21h00 A communiquer
21h30 Horizon Alberta
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma: Marie Octobre

Jeudi 24 mai

09h45 En mouvement
10h00 Fifi Brindacier
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Le droit au féminin
11h30 Autre amis fantastiques
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: L'assassin
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Les évasions célèbres
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Génies en herbe
19h30 La vie promise
20h00 Les Grands Films: La gueule de l'autre
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: Double jeu

Vendredi 25 mai

09h45 En mouvement
10h00 Fifi Brindacier
10h30 Animagerie
10h45 Tape Tambour
11h00 Au Nord du 60e
11h30 Les amis de mes amis
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton: Rubens
15h30 Du neuf au zoo
16h00 Bobino
16h30 Monsieur Rosée
17h00 Vie secrète des animaux
17h30 Horizon 2000
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 L'envers des médailles
19h30 Grand-papa
20h00 Deux fois victime
21h00 Hors Série: Verdi
21h50 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le Point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma: Traître sur commande
24h30 Ciné-nuit: Le conscrit



Société Radio-Canada

HIER EN ALBERTA

une histoire qui continue



Mme Germaine Champagne de St-Paul

Dans le cadre de l'émission "Radio Tam Tam" le mercredi à 16 h, Danièle Petit vous présente des témoignages, des souvenirs de pionniers de tous les coins de la province.

le 23 mai: Mme Germaine Champagne

sur les ondes de CHFA tous les mercredis à 16h00

Ecrivains de chez-nous

RADIO TAM-TAM accueillera une nouvelle série intitulée ÉCRIVAINS DE CHEZ-NOUS.

Elle sera diffusée à 16 h 15 tous les lundis et vendredis du 21 mai au 15 juin 1984, à l'antenne de CHFA.

Durant les prochaines semaines MICHEL CHARRON s'entretiendra avec des poètes, des critiques littéraires, des écrivains et un dramaturge.

Voici les invités qui se succèderont à l'antenne de CHFA:

le 21 mai: Christine Dumitriu Van Saanen, présidente de la Société littéraire de l'Alberta.
le 25 mai: Nadine Mackenzie, auteure de livres pour enfants et adultes.
le 28 mai: Cheryl Georget-Soulodre, poétesse.
le 1er juin: Muo Kapetanovic, critique littéraire
le 4 juin: Gérard Stemme de Jubécourt, critique littéraire
le 8 juin: Glen Campbell, critique littéraire
le 11 juin: Christine Dimitriu Van Saanen, poétesse
le 15 juin: Pierre Bokor, dramaturge

Soyez à l'écoute de CHFA

à 16 h 15 les lundis et vendredis

Activités socio-culturelles

25 mai 1984:
Lethbridge: Soirée familiale. Pour de plus amples renseignements communiquer avec l'ACFA au numéro 328-8506.

31 mai - 1-2-3 juin:
St-Paul: Exhibitat organisé par la Chambre de Commerce de St-Paul à l'arène du centre récréatif. Pour de plus amples renseignements contactez Jean Amyot au 645-3018 ou 645-4468.

12 juin:
St-Paul: Picnic des bénévoles au camp de la Caisse populaire à St-Vincent de 18 h à minuit. Divers jeux, feu de camp, souvenirs. Pour de plus amples renseignements contactez l'ACFA au numéro 645-4800.

22 juin:
Calgary: B.B.Q. Réseau Femme. Pour de plus amples renseignements communiquez avec l'ACFA au numéro 262-7074.

22-23-24 juillet:
Grande Prairie: Picnic de fin de semaine au Saddle Hill's Ranch. Jeux et activités planifiés. Pour de plus amples renseignements contactez Paulette au 532-6058.

23 juin:
Fort McMurray: Fête de la St-Jean Baptiste. Endroit à déterminer. Pour de plus amples renseignements contactez Suzanne au 791-7700.

24 juin:
Lethbridge: Picnic pour toute la famille au parc du lac Anderson. Débute vers 2 heures. Pour de plus amples renseignements communiquez avec l'ACFA au 328-8506.

St-Paul: Rencontre possible au chalet de Paul Chamberlain pour fêter le Saint-Jean Baptiste. Pour de plus amples renseignements communiquez avec Jules Van Brabant.

29 - 30 juin et 1er juillet:
St-Paul: Fête du Canada. Pour de plus amples renseignements contactez Fernande au 645-4800.

1er juillet:
St-Paul: Ouverture officielle au Centre culturel. Déjeuner aux crêpes le matin. Pour de plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

26 juillet
Calgary: Projet Katimavik. Accueil spécial. Pour de plus amples renseignements communiquez au 262-7074.

Filets de poisson grand'mère

Préparation : 20 mn

Cuisson : 40 mn

Pour 6 personnes

1 kg à 1,500 kg de filets de poissons choisis parmi les productions du mois (merlan, dorade, lieu, lingue appelée aussi julienne).
2 gros poireaux bien blancs — 1 branche de céleri — 4 échalotes — 125 g de champignons de couche — 50 g de beurre — 1 cuillerée à soupe rase de farine — 2 verres de vin blanc (6 dl) — sel — poivre — 2 cuillerées à soupe de crème fraîche — 4 branches de persil.

POUR 2 PERSONNES

Seulement 350 à 500 g de filets de poissons — 1 gros poireau bien blanc — 1/2 branche de céleri — 2 échalotes — 80 g de champignons — 40 g de beurre — 1 cuillerée à café de farine — 1 verre de vin blanc — sel — poivre — 1 cuillerée à soupe de crème fraîche — 2 branches de persil.

Épluchez et lavez les poireaux, ne gardez que les blancs (les feuilles vertes pouvant être utilisées pour préparer une soupe) ; épluchez et lavez le céleri ; émincez finement ces deux légumes. Pelez et hachez les échalotes.

Nettoyez les champignons, lavez-les rapidement sans les laisser tremper s'ils sont sableux, sinon contentez-vous de les essuyer avec un linge fin. Dans une sauteuse, sur feu doux, mettez la moitié du beurre, les légumes et les échalotes ; couvrez et laissez étuver 10 mn.

Ajoutez alors la farine, mélangez, mouillez avec le vin et la même quantité d'eau ; salez, poivrez ; laissez cuire 10 mn en remuant souvent avec une spatule en bois.

Au bout de ce temps, hors du feu, ajoutez la crème et les champignons. Beurrez un plat allant au four ; disposez côte à côte les filets de poisson ; couvrez avec la sauce et répartissez en surface le reste du beurre divisé en noisettes.

Mettez au four moyen pendant 20 mn.

Servez dans le plat en parsemant de persil lavé et finement haché.



Un roi des trappeurs nous rend visite

Par Jules Van Brabant

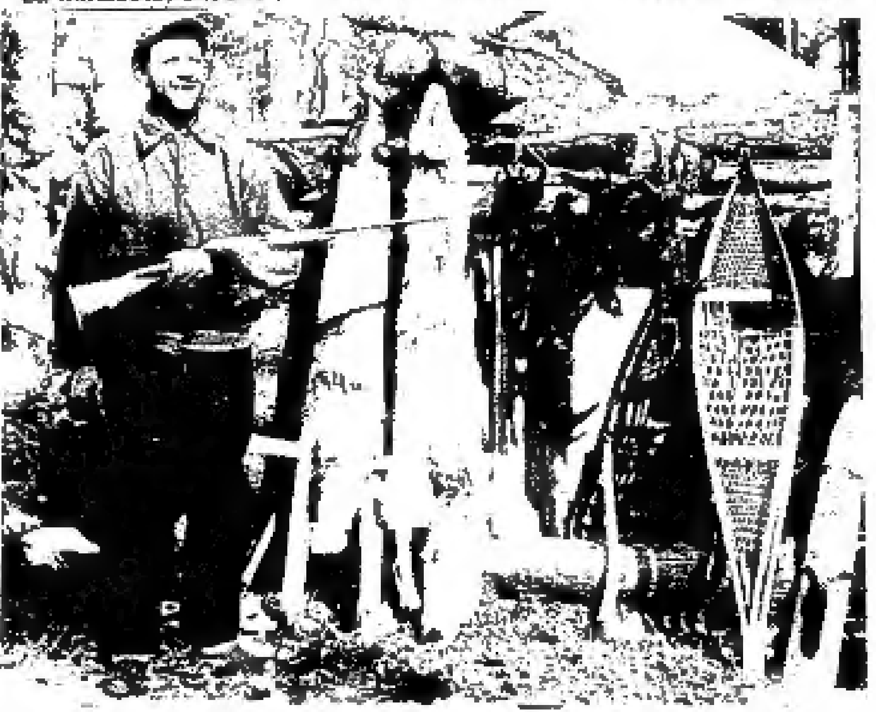
Lundi soir le 7 mai dernier, M. léandre Lirette et son épouse Cécile étaient reçus par les représentants de "Heritage Franco-albertain", un petit groupe de parents et d'amis(es) et des mordus de la chasse, de la pêche et de la trappe.

Cette rencontre sans cérémonie avait lieu dans la grande salle du sous-sol du Centre culturel de Saint-Paul.

M. Réal Girard, qui est présentement occupé à rédiger une biographie sur les membres de la famille Lirette "Rois des trappeurs", donne d'abord un exposé assez succint des nombreuses et parfois très longues pérégrinations des membres de cette remarquable famille, d'hommes à tous métiers; de chasseurs, pêcheurs et trappeurs invétérés.

Réal et Léandre relatent donc, à l'aide de dispositives, les va-et-vient des Ancêtres, Charles Lirette Sr. et Jr., et finalement de Léandre lui-même, en commençant en 1845 à Lorette et Saint-Raymond P.Q.; puis à Lowell, Massachuestts; au Minasota, ensuite à Rat Lake (Lessard) au nord de Bonnyville; à beaver Crossing, à Cold Lake; à Fort Résolution, T.N.O.; à Eureka en Californie et enfin à Bonnyville.

Comme vous pouvez le constater ces hommes, de type quelque peu nomade, faisaient la navette entre les Etats-Unis, le Québec et l'Alberta, travaillent à toutes sortes de métiers et d'emplois en été, et faisant la chasse, la pêche et la trappe durant les autres saisons. Ils exercèrent leurs métiers préférés de trappeurs et chasseurs, surtout dans les Territoires du Nord-Ouest, ou dans la région de Cold Lake, Rat Lake et Bonnyville.



Léandre Lirette avec des peaux de loups et de visons vers 1935-36.

Léandre était ordinairement accompagné de tous les membres de sa famille n'importe où il allait. Il implata si bien l'amour de ses métiers préférés à ses enfants, qu'une de ses filles, Jeanne Charron, qui demeure à Saint-Paul, sait très bien faire la chasse et la pêche, et peut, avec preuves à l'appui, se venter de ses exploits. Roland son époux, se dit heureux et chanceux de pouvoir apprendre les trucs du métier de son épouse Jeanne.

Donc, Charles Lirette Sr. qui était né à Loretteville, P.Q. en 1846 meurt à Lowell Mass. en 1923. Charles Lirette Jr. naquit en 1875 à Saint-Raymond, P.Q. et meurt le 22 septembre 1963 à Bonnyville, Alberta. Léandre Lirette, fils de Charles Jr. naquit à Eveleth, Minesota en 1910. Il est maintenant à sa retraite avec son épouse, à Bonnyville, et il est toujours heureux et dans sa gloire de vous parler de ses très nombreuses expéditions de chasse, de pêche et de trappe, desquelles il conserve de très nombreux souvenirs en plus de photos, spécimens de gibiers, vêtements etc.

Réal Girard a plus de 2000 bonnes photos bien identifiées, sur lesquelles il est à faire son travail de recherche pour la rédaction de son bouquin sur la biographie et l'histoire des Lirette (rois et trapeurs) qui doit paraître plus tard cette année.

Nous attendons avec beaucoup d'anxiété cette édition.

Ré-exécution de la Prise de "Homestead" (1984)

Les hommes qui voulaient établir bons foyers,
Et qui n'avaient pas peur d'entreprendre chantier,
Pouvaient devenir de comblés propriétaires,
En suivant l'Père Thérien ce bon missionnaire,
Qui vantait les mérites des terres de l'ouest,
Bien certain que ses gars étaient prêts pour le test.

D'entente avec l'Ministre de l'Intérieur,
les colons prennent place aux portes extérieures,
Du Bureau des Terres d'Edmonton plein centr'ville,
Bien avant l'heure et prêt à un' longue vigile.
Consignes devaient être suivies à la lettre.
La réussit' il ne fallait pas compromettre.

Tel que prévu tout se passe sans contretemps,
Ce dix avril dix neuf cent neuf début printemps.
Avec courage ils affrontent l'avenir,
Très confiants que leur Dieu ne pourra leur faillir.
Les beaux rêves de nos déterminés colons,
Sont atteints bien sûr à la sueur de leurs fronts.

Redevables à ces intrépides devanciers,
Leurs descendants voulaient sans faute démontrer,
Qu'après soixante quinze ans c'était le bon temps,
De citer avec fierté les hauts faits d'antan,
Posés par ces chers "homesteaders" pleins de courage,
Qui voulaient pour leurs descendants dign' héritage.

La population d'Saint-Paul et des environs,
S'assemble à Edmonton pour un' célébration.
Ville et Chambre de Commerce à grands bras ouverts,
Reçoivent leurs frères et soeurs avec savoir faire.
Au centre des congrès chic gala, puis repas,
Offert par le gouvernement de l'Alberta

D'vant l'vieux Bureau des Terr's c'est ré-exécution,
De la prise de "Homesteads" avec émotion.
Orateurs enthousiastes font grand éclat,
Des vertus des colons tous partis AU-DE-LÀ.
L'occasion est propice et nous pousse à redire,
"Fiers de notre passé confiants dans l'avenir".

Par Jules Van Brabant

A Edmonton

Un Club de Pêche et de Chasse

Par Michel Rocher

Mercredi 9 mai a eu lieu la première réunion du Club de Pêche et de Chasse "LES COPINS". Ce club a été créé par un groupe d'amis sur l'initiative de Henri Dicaire. La première réunion de ce Club a eu lieu dans les locaux de l'ACFA régionale d'Edmonton, une quarantaine de personnes étaient présentées ce qui est une belle performance pour la première réunion d'un nouveau club, cela augure bien de l'avenir et laisse à penser que l'initiative des précurseurs de ce club répond à un besoin latent chez les francophones

Au cours de cette réunion le bureau exécutif du club s'est présenté à savoir:
Henri Dicaire, président
Norman Morin, vice-président;
Bernard Girard, vice-président;
Conrad Lemay, trésorier
J. Marie Tremblay, secrétaire;

Après la présentation du Logo du club, les membres de l'exécutif ont donné un aperçu des buts, mobiles, et du fonctionnement du club. Très démocratiquement les membres du bureau seront élus à la majorité.

Tout membre du club doit avoir 18 ans résolu homme ou femme pour être électeur et éligible.

Ce club est ouvert à toute la famille et des distractions sont offertes aussi bien aux fervents de la chasse et de la pêche qu'aux femmes et aux enfants que ces sports n'intéresseraient pas. Les dames sont invitées à créer un comité d'amusements.

Il est d'ailleurs prévu un camp de camping aménagé à 30 milles environ d'Edmonton avec des jeux des concours de tir à l'arc etc...

Les cotisations sont de $20.00 par personne l'argent recueilli est destiné à être utilisé pour organiser des sorties et pour l'aménagement de terrain de camping. Ce terrain étant mis à la disposition des membres du club par un Francophone. Cette réunion a eu lieu dans une ambiance très enthousiaste et beaucoup de participants aussi bien hommes que femmes ont posé de nombreuses questions et proposé leur aide pour contribuer à la réussite de ce nouveau club. Souhaitons longue vie à ce club et que beaucoup de Franco-Albertains viennent se joindre à lui.

Aide fédérale à l'équipe canadienne des Olympiades Culinaires

Toronto – Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a remis un chèque de 10,000$ à la Fédération des chefs de cuisine du Canada pour appuyer les efforts de l'équipe culinaire olympique nationale.

Le président de la Fédération, M. Georges Chauvet, a accepté le chèque des mains du ministre Whelan.

À l'instar des compétitions sportives olympiques, les olympiades culinaires ont lieu à tous les quatre ans. Cette année, elles se dérouleront à Francfort (Allemagne de l'Ouest) au mois d'octobre.

"Même si le Canada en est pratiquement à ses débuts sur la scène des concours culinaires internationaux, il a est rapidement forgé une réputation d'excellence dans ce domaine", a déclaré Monsieur Whelan.

La première participation du Canada aux Olympiades culinaires remonte à 1968. Quatre ans plus tard, il se classait au troisième rang et en 1976, il terminait bon deuxième derrière la Suisse.

Lors des Olympiades de 1980, le Canada a terminé au troisième rang, méritant 23 médailles d'or, 6 d'argent et 2 de bronze.

Cette année, les canadiens nourissent de grands espoirs à l'approche des compétitions.

"Depuis 1980, explique Monsieur Whelan, nos chefs ont remporté les honneurs de plusieurs concours culinaires internationaux. Nous sommes donc fin prêts pour les Olympiades d'octobre"

"Nous devons ces succès non seulement à la compétence de nos chefs, mais aussi à la qualité de nos produits alimentaires. Chaque équipe doit en effet utiliser les produits de son pays; or, certains prétendent que cela confère un avantage injuste aux chefs canadiens", a ajouté le Ministre.

En 1980, cinq équipes canadiennes ont participé aux Olympiades culinaires une équipe nationale, une équipe de la ville de Vancouver et trois autres représentant les régions de l'Ouest, du Centre et du Québec. Il s'agissait de la plus forte délégation inscrite par un pays cette année-là.

À l'occasion des Olympiades de 1984, le Canada sera représenté par huit équipes de cinq membres chacune, soit une équipe nationale, six équipes provinciales et une autre formée d'étudiants.

"Le soutien financier que nous accordons à nos chefs aujourd'hui les aidera dans leur quête de médailles d'or en octobre. Je suis persuadé que tous les canadiens leur souhaitent d'atteindre les plus hauts sommets lors des Olympiades culinaires de 1984" a conclu Monsieur Whelan.

Plans de lutte contre les cécidomyies

Ottawa – Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a déclaré aujourd'hui que le blé des Prairies pourrait fort bien être à nouveau infesté par des cécidomyies cette année, mais que les plans en cours pourraient réduire l'infestation.

"Des échantillons de sol, prélevés dans les régions du nord-est de la Saskatchewan qui ont été infestées l'an dernier, révèlent un nombre élevé de cocons, ajoute Monsieur Whelan. Si les conditions sont favorables au printemps, il se pourrait qu'une forte quantité de ces mouches causent des dégâts pendant l'été."

Les échantillons ont été prélevés dans les régions d'Arbourfield-Nipawin, où neuf municipalités rurales ont subi des pertes s'élevant à 30 millions de dollars l'an dernier. Cette année, les infestations pourraient toucher également certaines régions de l'ouest du Manitoba.

Monsieur Whelan a ajouté que le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan a demandé l'homologation d'urgence de pesticides pour lutter contre ce ravageur.

"Il n'existe à l'heure actuelle aucun pesticide homologué contre la cécidomyie, d'ajouter Monsieur Whelan.

"Ce ravageur est pratiquement nouveau en Saskatchewan, et les dernières infestations au Canada se sont produites il y a plus d'une vingtaine d'années, en Colombie-Britannique et au Manitoba".

Bien que l'on devra peut-être utiliser des pesticides pour lutter contre les cécidomyies cette année, Monsieur Whelan a déclaré que depuis l'infestation de l'an dernier de nombreux efforts sont déployés afin de trouver d'autres moyens de lutte.

Ainsi, tout en poursuivant l'étude de produits chimiques, les chercheurs tentent également de mettre au point des méthodes utilisant des prédateurs et des parasites.

"S'il se produit une infestation, notre plan d'urgence à court terme prévoit la mise sur le marché de produits chimiques qui permettront d'enrayer les cécidomyies cette année", de préciser Monsieur Whelan.

Plusieurs produits chimiques, homologués au Canada pour lutter contre d'autres pays tels que la Suède, l'Allemagne et les Etats-Unis. Nous aimerions pouvoir effectuer des essais dans nos régions, mais nous ne pouvons nous permettre ce luxe.

"Nous avons cependant toute confiance en ces produits d'après les résultats que nous avons obtenus en les utilisant contre d'autres ravageurs, et d'après leur efficacité dans la lutte contre les cécidomyies menée dans d'autres pays" conclut le Ministre.

Les fonctionnaires fédéraux sont invités à utiliser leurs congés acquis lors de la visite du Pape qui aura lieu en 1984

Le président du Conseil du Trésor, l'honorable Herb Gray, a annoncé des mesures régissant le maintien des services essentiels et les dispositions relatives aux congés dont pourront bénéficier les employés de la Fonction publique lors de la visite au Canada de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II en septembre 1984.

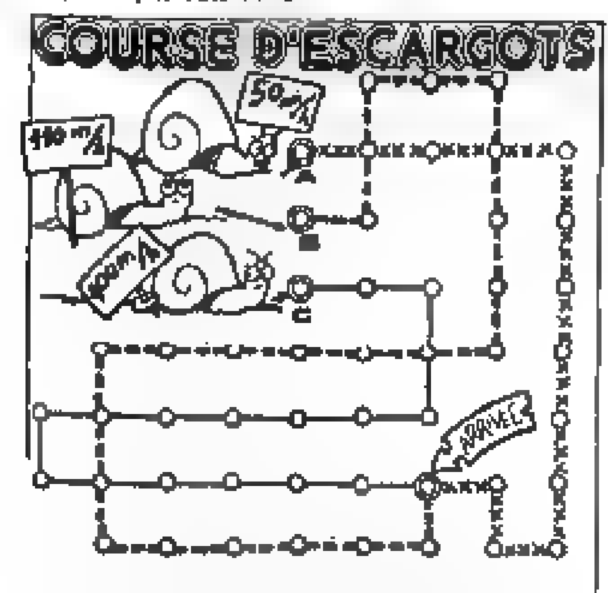
À la suite d'entretiens entre le Conseil du trésor, les syndicats de la Fonction publique et les organisateurs de la visite papale, le Conseil du Trésor a approuvé des dispositions selon lesquelles les employés qui seront absents de leur travail en raison de circonstances liées à la visite papale se verront accorder des congés acquis ou du temps libre qu'ils devront remettre à une date ultérieure.

Le Conseil du Trésor a en particulier approuvé une politique selon laquelle les sous-chefs sont invités à approuver

a) l'utilisation de congés accumulés ou de temps compensatoire.
b) un congé non payé, ou
c) un congé avec rémunération, qu'il faudra rattraper à une date ultérieure,

lorsque les employés en font la demande, en autant que les dispositions appropriées sont prises pour assurer le maintien des services essentiels.

Des dispositions plus précises seront étudiées au sein des ministères, en accord avec les syndicats de la Fonction publique, à mesure que des plans locaux seront mis sur pied et que on pourra juger de leur impact sur le transport local et les voies d'accès.



Chaque escargot a une vitesse et un itinéraire différents. Qui arrivera le premier?



CN RAIL

Appels d'offres

Location d'équipement pour creuser des fossés. Excavation pour écoulement des eaux et élargissement des rampes. - Subdivision Foothills.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe préadressée seront reçues jusqu'à midi, H.A.R., vendredi le 18 mai 1984.

Les documents de soumission peuvent être obtenus du bureau de l'ingénieur Chef régional, 15e étage, 10004 104e avenue, Edmonton, Alberta le ou après le jeudi 10 mai 1984 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de (50$) cinquante dollars établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les 30 jours qui suivront la date de fermeture de l'appel d'offres. Pour de plus amples renseignements techniques communiquez avec le bureau du Service technique de l'ingénieur, M. F. Chu, Edmonton, Alberta (403) 421-6175.

La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-Président
Edmonton, Alberta

CN RAIL

Appel d'offres

Location d'équipement pour creuser des fossés primaires et stabilisation de descente - 82.0 milles subdivision Sangudo.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe préadressée seront reçues jusqu'à midi, H.A.R., vendredi le 18 mai 1984.

Les documents de soumission peuvent être obtenus du bureau de l'ingénieur Chef régional 15e étage, 10004 104e avenue, Edmonton, Alberta le ou après le jeudi 10 mai 1984 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de (50$) cinquante dollars établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les 30 jours qui suivront la date de fermeture de l'appel d'offres. Pour de plus amples renseignements techniques communiquez avec le bureau du Service technique de l'ingénieur, M. F. Chu, Edmonton, Alberta (403) 421-6175).

La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-Président
Edmonton, Alberta

CN RAIL

Appels d'offres

Construction d'un pont pour banquette de remblayage et passage de voie de structure ondulé pour ponceaux d'acier - 81.3 mile (130.8 km) Subdivision Edson près de Wildwood, Alberta.

Le travail consiste à excaver et ménager tout matériel; placer et compacter tous matériel granulaire; ériger et placer les ponceaux d'acier à forme ondulée; remarquer et placer "rip rap" et enlever le pont existant.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe préadressée seront reçues jusqu'à midi H.A.R., jeudi le 24 mai 1984.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau de l'ingénieur Chef, 15e étage, 10004 104e ave, Edmonton, Alberta le ou après jeudi 10 mai 1984, sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les 30 jours qui suivent la date de fermeture de l'appel d'offre. Pour de plus amples renseignements techniques contacter le bureau de M. B.V. Yallop, officier de projet, Edmonton, Alberta (403) 421-6316.

La plus basse ni aucune des soumissions sera nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Edmonton, Alberta

CN RAIL

Appel d'offres

Location d'équipement pour chargement d'empierrement, rejet d'empierrement et fosse à trajet - fosse Knight - 142.0 milles, subdivision Sangudo.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe préadressée seront reçues jusqu'à midi, H.A.R. vendredi le 18 mai 1984.

Les documents de soumission, peuvent être obtenus du bureau de l'ingénieur Chef régional, 15e étage, 10004 104e avenue, Edmonton, Alberta le ou après le jeudi 10 mai 1984, sur dépôt d'un chèque certifié au montant de (50$) cinquante dollars établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les 30 jours qui suivent la date de fermeture de l'appel d'offres. Pour de plus amples renseignements techniques communiquez avec le bureau du Service technique de l'ingénieur, M. F. Chu, Edmonton, Alberta (403) 421-6175).

La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-Président
Edmonton, Alberta

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS DE CORRECTION

SERVICE DE RADIODIFFUSION MA ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE RELATIF AU SERVICE DE RADIODIFFUSION MA DANS LA BANDE DE FRÉQUENCE MOYENNE. Documents de référence: Avis n° DGTR 001-84 de la Gazette du Canada du 28 janvier 1984. En janvier 1984, le ministère des Communications a annoncé la signature d'une entente bilatérale entre le Canada plus de 100 nouvelles fréquences à travers le pays, tel qu'indiqué dans l'avis de la Gazette du Canada susmentionné. Les titulaires de licences de nombreuses stations radiophoniques MA ont exprimé le désir de changer la fréquence à laquelle leur station présente diffuse pour l'une des nouvelles fréquences du Plan d'attribution. Le Conseil a déjà reçu un nombre important de demandes de changement de fréquence. Afin de pouvoir traiter toutes ces demandes de la manière la plus expéditive et la plus ordonnée possible, le Conseil demande aux titulaires qui envisagent de changer la fréquence qui leur est actuellement autorisée pour l'une des nouvelles fréquences disponibles de présenter leur demande au Conseil au plus tard le **20 juin 1984.**

Le Secrétaire général,
J.G. Patenaude

Canada



ATHLÈTE SANS COEUR

(SHS) «Les athlètes ont un coeur gros comme celui d'un boeuf» Cette affirmation couramment entendue ne serait le lot que de grenouilles se gonflant la tête et le coeur pour se donner une stature athlétique de boeuf. Selon Hélène Perreault, François Péronnet et Ronald Ferguson, du département d'éducation physique de l'Université de Montréal, le coeur de l'athlète n'est guère plus gros que celui d'un citoyen bien ordinaire. Grâce à l'échocardiographie, on peut mesurer directement les dimensions du coeur. L'entraînement ne ferait donc pas nécessairement grossir le coeur



LES MÉCANISMES DU CANCER

(SHS) Deux chercheurs du Conseil national de recherches du Canada auraient trouvé comment une cellule normale se transforme en cellule cancéreuse. «La cellule est comme un sous-marin : si on fait un trou dedans, le calcium va pénétrer et la cellule va périr si elle ne pompe pas le calcium», affirme le Dr James Whitfield. Cette pompe serait une substance appelée calmoduline (modulatrice de calcium) qui est présente en grande quantité dans la cellule lorsqu'elle se divise. Quand un élément cancérigène attaque une cellule saine, il force celle-ci à sécréter de la calmoduline, ce qui provoque la division de la cellule. Il s'en suit une réaction en chaîne qui finit par provoquer la mort de l'organisme, le cancer étant une prolifération anarchique de cellules.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

(SHS) Si vous êtes conducteur de machinerie lourde, vous avez moins de chance qu'on vous remplace par un ordinateur que si vous êtes professeur d'université! C'est une des conclusions tirées du séminaire que donnait monsieur Herbert Simon, titulaire du prix Nobel 1978 en économie, récemment de passage à l'Université Laval. Surnommé le «père de l'intelligence artificielle», Herbert Simon a conçu des [illegible] d'ordinateur qui reçoivent et génèrent de l'information, qui font des choix, demandent des rétroactions, etc... qui s'améliorent eux-mêmes. Un peu vexant pour l'égo, n'est-ce pas, de découvrir que l'homme n'a plus le monopole de l'intelligence! Mais comme Simon le souligne : «Il y a des hommes qui vivent sans ordinateur mais il n'y a pas encore d'ordinateurs qui vivent sans homme!»

PAUVRE SOL!

(SHS) Les agriculteurs québécois sont loin d'abuser des engrais chimiques. Une étude réalisée par Michel Caron, de la faculté d'agriculture de l'Université Laval, révèle en effet qu'en moyenne on utilise 70 kilos par hectare de terre arable au Québec, contre 110 aux États-Unis, 805 en Hollande et 1 211 en Nouvelle-Zélande! Il faut cependant dire que les vastes étendues de prairies et de pâturages mal entretenus sont très nombreuses ici. Néanmoins, dit le professeur Caron, il aurait fallu utiliser deux fois plus d'engrais en 1980 seulement pour restituer au sol les éléments enlevés par les récoltes. Conclusion : le sol québécois s'appauvrit.

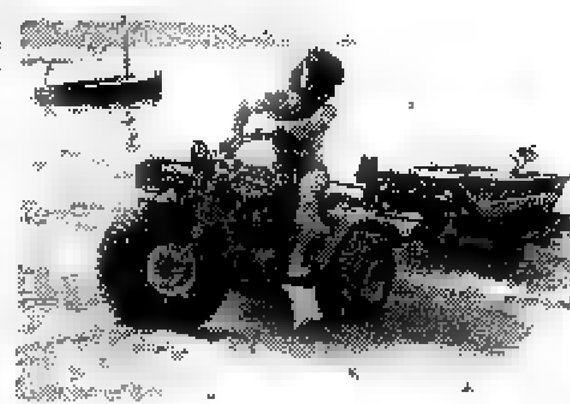
Les trois-roues

Depuis que les premiers véhicules trois-roues ont été lancés sur le marché par la compagnie Honda en 1970, leur popularité n'a cessé de croître.

D'abord et avant tout, ils ont servi de véhicules utilitaires. Grâce à eux, on avait accès à des endroits jusqu'ici inaccessibles. De plus, les trois-roues ont une très grande capacité de remorquage.

Peu à peu, les travailleurs qui se servaient des trois-roues se sont rendu compte du potentiel récréatif. Les chasseurs et les pêcheurs ont compris que ces véhicules convenaient à leurs besoins. Les campeurs les ont utilisés pour se rendre là où ils pouvaient faire du camping sauvage. Encore d'autres les ont adoptés simplement pour le plaisir de sillonner çà et là. Les motoneigistes ont continué à s'amuser grâce à eux et ce longtemps après la disparition de la neige.

Et bien sûr, on s'en donne à coeur joie lors de compétitions qui se tiennent aussi bien en hiver qu'en été.





Honda, pionnier dans le domaine, offre huit modèles cette année. Il y a de quoi plaire au coureur chevronné aussi bien qu'au plus jeune amateur de trois-roues.

Kawasaki pour sa part offre six modèles tandis que Yamaha en présente cinq. Suzuki possède une gamme de quatre modèles dont un véhicule tout-terrain à quatre roues.

Il est fort possible que d'autres fabricants offrent leur propre version de ces amusants petits bolides puisqu'ils sont si populaires.

Néanmoins, il vous faudra investir au moins 1 000$ si vous désirez vous procurer un trois-roues, car les modèles plus élaborés se vendent environ 2 500$.

Les trois-roues offrent maintenant une gamme d'accessoires qui facilitent leur adaptation à de multiples usages.

Véhicules hors-route avant tout, ils sont conçus pour un seul passager à qui ils procurent incontestablement des heures et des heures de plaisir.

Les voyages forment la jeunesse

Par [illegible]

L'opéra "hospitalité - Canada" vient d'offrir à deux provinces aussi éloignées, géographiquement et culturellement, que le Québec et l'Alberta, une belle occasion de fraternisation.

Tout commença le jour où Jean Huot, professeur d'anglais à la Polyvalente "Le Phare" de Sherbrooke se mit en relation avec M. Norman Fortin du département de l'éducation pour lui faire part de son désir d'organiser un échange entre son école et une école de l'ouest canadien. Par heureux hasard, M. Fortin avait récemment reçu semblable requête de Mlle Ruby Swekla, professeur de français à "Queen Elizabeth High School". Le coup d'envoi était donné; il ne restait plus qu'à mettre ces deux personnes en contact et à matérialiser leurs aspirations. Ce qui fut fait à l'automne dernier à grand renfort de lettres, de formulaires et de formalités de tous genres, on s'en doute.

Pour réaliser un rêve, il faut souvent beaucoup d'énergie, de doigté et de persévérance. Début janvier, Ruby Swekla recevait l'approbation d'Ottawa. Assistée et accompagnée d'un de ses collègues, M. Larry Mallet, également professeur à "Queen Elizabeth High School" et qui avait déjà eu l'expérience de divers échanges dans les années précédentes, Suby Swekla partit donc pour Sherbrooke en février avec 30 jeunes gens dont la moyenne d'âge était de 16 ans.

C'est Jean Huot, avec l'aide de sa femme Denise, elle-même professeur d'histoire à la polyvalente et, au l'occurrence coéquipière de son mari, c'est Jean Huot, donc, qui s'était chargé du jumelage, la chose ne devait pas être aisée: 11 garçons et le reste de filles, à assortir au mieux. La réussite, à cet égard, fut totale: sur les 30 paires de jumeaux, par une déception; la patience et l'application systématique des deux organisateurs québécois était récompensées et leurs critères s'avéraient judicieux: ils s'étaient laissés guider plus par le comportement scolaire que par les performances académiques dans leur sélection. Pendant une semaine, les étudiants albertains participèrent pleinement à la vie familiale et scolaire québécoise, tout en découvrant un coin de la belle province; - c'était, du reste, en plein carnaval de Québec, on imagine que la joie et l'exubérance ne firent pas [illegible]

C'est donc avec une impatience fébrile, un sincère esprit d'amitié, que le groupe de la polyvalente arrivait à l'aéroport d'Edmonton le 26 avril dernier. Deuxième volet de cette expérience d'abord inquiétude: c'était à eux à parler anglais avec la même spontanéité que leur camarades qui s'étaient lancés dans le français deux mois auparavant. Dès le premier soir, au cours d'une cérémonie d'accueil colorée et chaleureuse, le contact était repris et en profondeur. Les deux organisateurs locaux avaient fait merveille pour présenter aux visiteurs québécois en un temps record, les beautés et les curiosités de l'Alberta: la nature et le climat semblaient s'être donné le mot pour être de la fête: découverte de Rocheuses de la région de Jasper sous un soleil éclatant, avec des troupeaux entiers de mouflons, de daims et d'élans qui regardaient d'un air nonchalant toute cette jeunesse ébahie; une soirée dynamique au "Black Cat Ranch", puis visites des serres Muttart, du Parlement, du musée provincial, du Fort Edmonton, des laboratoires Syncrude, de l'université, réception à l'hôtel de ville par le maire L. Decore et accueil en français par M. Rollie Cook, député de Glengarry; pour finir, le 2 mai, veille du départ, une soirée sociale endiablée. Tous furent unanimes pour vanter les mérites d'une telle entreprise, car c'était vraiment vivre, avec toute la fougue et l'authenticité que savent y mettre des adolescents, le bilinguisme et le biculturalisme canadiens, ainsi que le multiculturalisme albertain (Jean Huot a, d'ailleurs, créé pour son oeuvre un logo aux résonances poétiques et humaines: GEM = groupe d'échange multiculturel)

Il est à souhaiter qu'une aussi tonique aventure ne reste pas sans lendemain, non seulement se renouvelle, mais se développe à une plus grande échelle. Déjà, entre jumeaux, on parlait de se revoir l'été prochain, les ultimes effusions du départ, au petit matin du 3 mai, étaient touchantes à voir et rassurantes: c'est pour les jeu-[illegible] par les jeunes que la solidarité nationale doit se faire.

"Mes voyages en Canada" de Jacques Cartier

Au XVI siècle, les pays civilisés entrent dans la plus extraordinaire épopée jamais entreprise par l'homme: la découverte et l'exploration d'une voie navigable vers l'Orient.

Explorateurs et navigateurs passent à l'histoire. Parmi ces pionniers aucun n'est aussi important pour nous, que Jacques Cartier qui par trois voyages, un hivernage et ses relations fut le premier à tenter une exploration systématique de notre pays.

"Mes voyages en Canada" de Jacques Cartier a été réalisé et produit dans le but de commémorer le 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Afin de mieux saisir l'ampleur de son entreprise, il fallait qu'un explorateur d'aujourd'hui nous introduise dans son monde pour nous faire partager ses difficultés.

Marc Blais, explorateur-cinéaste a entrepris de redécouvrir le golfe et le fleuve Saint-Laurent en recréant l'atmosphère et l'ambiance qui régnaient sur la Grande Hermine en 1534 et en 1535. Que ressentait Jacques Cartier en foulant le golfe, en pénétrant dans le fleuve, en se voyant obligé de passer un hiver à Stadaconé, en découvrant toutes les rigueurs de cet hiver canadien? Que cherchait-il? Quels comptes devait-il rendre à son Roi, François 1er? Quels sont les sentiments d'un explorateur contemporain devant les attitudes, les sentiments, les méthodes de Jacques Cartier? Toutes ces questions trouveront réponses dans le film-conférence "mes voyages en Canada" où s'entremêleront les interventions de Marc Blais, du navigateur Malouin et du Roi de France. Le bailleur de fonds de l'aventure.

"Mes voyages en Canada" de Jacques Cartier n'est pas une reconstitution historique, bien que ce film s'appuie sur des réalités historiques évidentes, mais plutôt un témoignage vibrant sur l'expérience d'un explorateur.

"Mes voyages en Canada" de Jacques Cartier, un grand voyage dans le temps, une expérience fascinante, avec Marc Blais produit par Les Productions La Sterne et présenté par Parcs Canada et l'Université Populaire.

Attention aux imitations

Toutes les astuces sont bonnes pour les imitateurs, depuis l'illusion du volume et de la dose de Gelée Royale, à celle des indications fantaisistes sur les vertus supposées de ces pseudos Gelées.

C'est tromper la clientèle que de lui faire croire qu'il suffit de forcer la dose pondérale (le poids) pour avoir jeunesse et vitalité. Ce serait trop simple!

L'efficacité de la Gelée Royale n'est pas proportionnelle à son poids, mais bien et seulement à sa qualité, c'est-à-dire à sa richesse en principe actif (Fraction A 1) ainsi qu'à sa prise répétée selon des temps et des quantités vérifiées par l'expérimentation.

Le TÉLERGON contient 30 mg de Gelée Royale épurée et titrée par ampoule de 5 ml ce qui est la dose optima, la meilleure pour notre espèce. Le TÉLERGON ne contient aucun colorant, ni conservateur chimique et sa qualité exceptionnelle le rend économique: deux cures par an (l'une à l'automne, l'autre au printemps) suffisent.

Le Dr de Belvefer soulignait qu'il pouvait garantir sa Gelée Royale connue sous le nom de TÉLERGON, mais qu'il fallait se méfier des imitations. Malheureusement il semble qu'il y ait sur le marché plusieurs produits présentés sous le nom de Gelée Royale qui n'en soient pas vraiment. Ce qui expliquerait que les clients qui en font essai n'aient aucun résultat puisque ces "faux produits" ne contiennent pas de Gelée Royale.

On peut se référer à un article très documenté du Dr Auguste Mockle, docteur de l'université de Montréal qui écrivait dans le numéro de novembre 1958 de France-Pharmacie:

"L'action pharmacothérapeutique d'un médicament dépend exclusivement de sa nature et de sa composition chimique s'il s'agit d'un complexe. En conséquence l'action bénéfique de la Gelée Royale sera due à la synergie entre les des diverses substances qui la composent et principalement les oligo-éléments, les glucides, les lipides, les acides aminés et les vitamines.

Et plus loin le Dr Mockle continue:

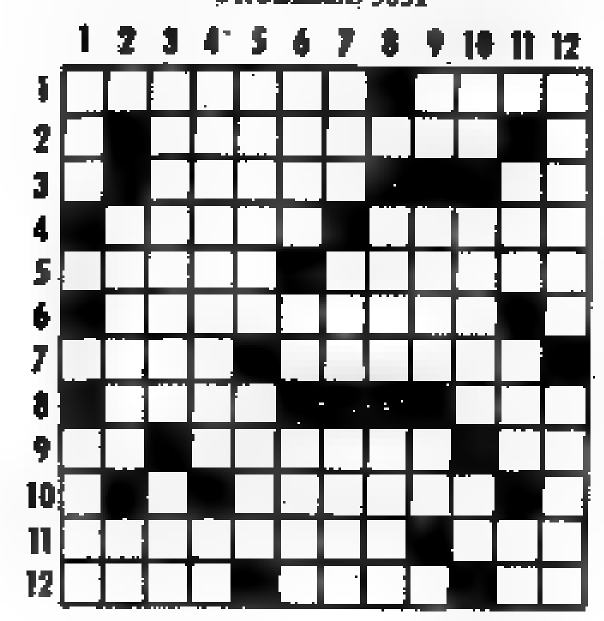
Il est à noter que des essais cliniques comparatifs ont été effectués avec des formules synthétiques analogues à celle de la Gelée Royale mais nulle ne donnait les résultats de la Gelée.

Et il terminait:

"La posologie orale de la Gelée Royale a tout d'abord été déterminée empiriquement, mais à la suite d'observations cliniques, il semble qu'une dose de 150 mg par jour donne le maximum de résultats.

mots croisés

PROBLEME 5631



HORIZONTALEMENT

1–Se tromper dans un jugement. – Bout (inversé).
2–Tirer partie de.
3–Vêtement. – Milieu.
4–Outil. – Nom de deux muscles pairs.
5–Tissu métallique. – Moquerie.
6–Ville d'Allemagne.
7–Biscuiterie. – Corps céleste lumineux.
8–Volcan. – Tamis.
9–Métal. – Heureusement imaginé. – Ici.
10–Ch.-l. du département de l'Eure.
11–Qui n'est pas coupable. – Fille de Cadmus.
12–Pron. pers. – Sans compagnie. – Conj.

VERTICALEMENT

1–Poumon de certains animaux de boucherie. – Attaché à un objet immergé.
2–Gager. – Lac au Soudan.
3–Opinion, sentiment. – Organisation Nations Unies.
4–D'une manière qui rend service. – Partie dure du corps humain.
5–Prén. masc. – Palmier des régions chaudes.
6–Anc. ville d'Italie. – Cela. – Qui ont la forme d'un oeuf.
7–Cérémonie. – Sur le Tabernacle. – Dans lequel on dépose son vote.
8–Disposé. – Habillé.
9–Règle double. – Fin du jour. – Reçu.
10–Patrie d'Abraham. – Les eaux. – Onze.
11–Moin. – Petite poche. – Nég.
12–Castor. – Aussi promptement.

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	U	E	L	A	R	L	E	L	I	B	U	L	O	V
2	C	O	R	C	E	T	R	O	N	A	X	D	U	O	A
3	N	R	T	H	E	I	E	N	E	C	U	O	C	E	C
4	O	P	A	A	N	P	O	I	L	S	A	I	T	U	C
5	I	R	B	T	E	E	T	R	E	Y	F	R	O	F	A
6	T	I	L	I	T	N	R	O	I	L	E	T	E	S	N
7	A	V	E	N	T	S	A	S	R	O	M	A	N	S	A
8	L	A	A	E	R	E	I	A	I	A	T	O	U	T	T
9	L	U	U	N	E	E	T	C	N	C	O	N	P	S	I
10	E	T	S	T	R	I	R	E	E	N	E	L	O	C	O
11	T	E	U	T	O	M	E	N	E	T	G	I	O	D	N
12	S	S	O	N	E	E	N	S	I	T	O	I	D	I	M
13	N	T	S	O	U	L	E	V	E	R	E	E	E	R	F
14	O	S	N	O	I	T	A	S	R	O	E	R	U	O	C
15	C	O	N	S	O	L	A	T	I	O	N	O	T	E	R

Atout

Châtiment
citron
colère
consolation
constellation
corps
croc
cour

Doigté
droitié

Emettre

Feux
fierté
frère

Idiotisme

Lucide

Même
noter

Oeufs

Pensée
poils
privauté

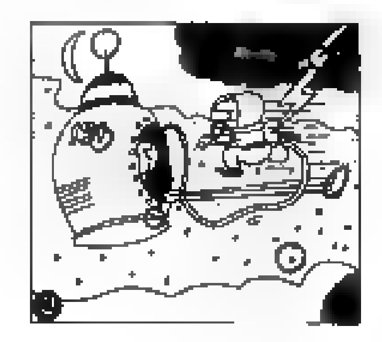
Râleur
récréation
reçu
rime
romans
rosace

Soulever
sous

Tableau
testa
théière
trahir
traître
trio

Vaccination
vociférations
volubiles

Réponse du no: LADRERIE



PROBLEME 5630

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	T	A	L	O	N	■	C	A	D	■	T
2	■	E	T	A	L	E	R	■	R	A	C	E
3	M	■	H	I	E	R	■	M	■	T	O	T
4	E	C	■	E	R	O	D	E	R	■	R	U
5	G	A	D	■	C	H	E	R	E	I	S	E
6	A	M	I	E	N	■	M	I	T	R	E	■
7	L	A	V	E	■	L	A	T	E	N	T	E
8	O	M	[illegible]	■	H	A	M	A	N	G	■	M
9	M	E	N	T	■	N	D	■	[illegible]	■	L	E
10	A	L	E	■	A	C	E	R	E	S	■	N
11	N	S	■	E	M	E	R	[illegible]	■	I	A	■
12	E	■	C	H	E	R	■	S	E	R	A	C

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Sachez résister aux désirs d'action qui vous viennent des aspects planétaires. Ne montrez pas à vos familiers une figure renfrognée qui ne vous vaudrait que des rancunes. Résistez à la tentation de trop dépenser

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Ce sont maintenant vos amis ou des associations dont vous êtes membre qui vous préoccupent. Soyez charitable et secourable, mais n'exagérez rien. N'allez pas au-delà de vos possibilités financières et sociales.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Pour quelques-uns d'entre vous, cette journée peut décider d'un mariage. Vos perspectives d'affaires sont bonnes. Ne négligez cependant pas les membres de votre famille pour vous consacrer uniquement à vos intérêts professionnels

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Psychologiquement, vous êtes un être d'elite vivant pourtant dans un monde fermé et profond, d'où il vous est terriblement difficile de sortir. Vous vous organisez une petite vie personnelle, bien à vous, tout en douceur

LION



du 23 juillet au 23 août

Vous n'avez pas lieu de vous plaindre de votre vie, car vos tâches s'accomplissent comme par enchantement. Malgré cela vous seriez sage de vous coucher tôt afin de vous reposer davantage, lorsque vos activités vous le permettent.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Ne boudez pas une occasion de rendre plus amicales et plus sincères vos relations avec les autres. Ne vous laissez pas accabler par les ennuis des autres. Offrez-vous un peu plus de liberté et de détente.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Ne prononcez pas des paroles que vous regretteriez ensuite. Ne vous énervez pas pour un rien. Soyez conciliant, ce sont les astres qui vous boudent en ce moment. Ne vous accrochez pas à vos premières opinions.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Vous ferez probablement de nouvelles connaissances. Il vous appartient de juger s'il est opportun de les faire entrer dans votre cercle habituel. Mais ne croyez pas que vous pourrez ainsi augmenter votre popularité.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

C'est ce que vous mettrez sur pied actuellement, alors que vous avez tout le temps d'en peser le pour et le contre qui vous apportera plus tard l'aisance à laquelle vous aspirez. Sur le plan sentimental, c'est le calme et la fidélité.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Tenez compte de l'état de vos ressources dans les démarches et les changements projetés. Dites-vous que les passe-temps les plus coûteux ne sont pas obligatoirement les plus agréables

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Vous ne rencontrerez pas de grosses difficultés et votre entourage se montrera compréhensif. Méfiez-vous toutefois de certaines propositions qui pourraient vous être faites concernant soit vos intérêts, soit l'emploi de votre argent

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Cette journée serait mal choisie pour les explications ou les avances amoureuses. Il est probable que vous verrez beaucoup de monde dans votre lieu habituel. Vous aurez à peine le temps de respirer.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

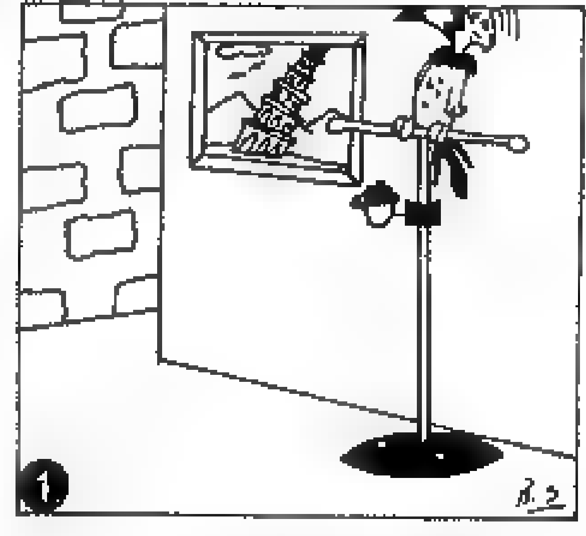
Ste-Anne — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

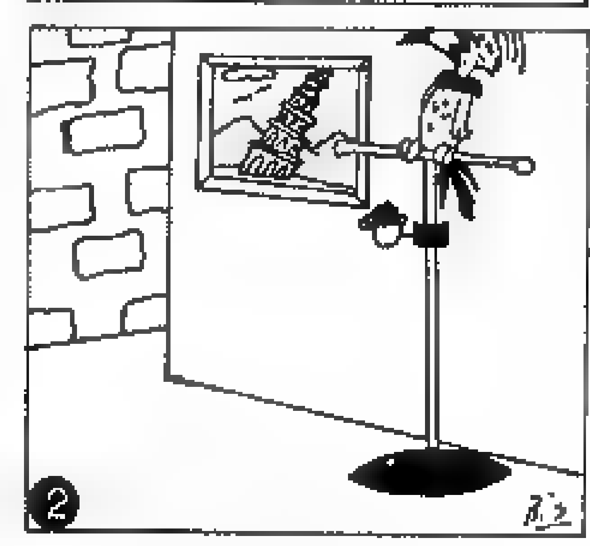
St-Thomas D'Aquin — 3700 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary — 1719 - 5e rue s.o.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Colloque en communications électroniques

Les 27 et 28 avril dernier, se tenait à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton un important colloque en communications électroniques. Ce colloque avait essentiellement un triple but: en premier lieu, on se proposait d'amplifier le dialogue entre la communauté franco-albertaine et Radio-Canada; en second lieu, on se proposait de sensibiliser les participants au rôle que peuvent jouer les communications électroniques dans le développement communautaire; enfin on voulait faire connaître aux jeunes participants en particulier l'éventail de carrières qui existent dans l'industrie de la radio, de la télévision et du film.

PARTICIPATION

Un total de 72 personnes ont participé à ce colloque. De ce nombre, 38 ont participé intégralement aux deux journées. Des 72 participants, 28 étaient des membres de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta (FJA). Les organisateurs avaient retenu les services de 11 personnes-ressources représentant Radio-Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Access Alberta, l'Office national du Film, l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, ITV Edmonton, et les Ecoles publiques d'Edmonton.

CONFÉRENCES

Le colloque s'est déroulé sous forme de conférences qui étaient suivies de périodes de questions.

La journée du vendredi 27 a été davantage orientée vers les possibilités de carrière en radio, en télévision et dans l'industrie du film. La journée du samedi 28 a été davantage axée sur le rôle que peuvent jouer les communications électroniques dans le développement des communautés.

ATELIERS

A la fin de la journée de samedi, les participants ont été répartis en quatre ateliers de travail. Le but de ces ateliers était de permettre à chacun de répondre à la question suivante:

AVEC TOUTE L'INFORMATION QUE NOUS AVONS REÇUE HIER ET AUJOURD'HUI, QU'EST-CE QUE NOUS ALLONS FAIRE MAINTENANT?





RECOMMANDATIONS

Chacun des ateliers a fait un certain nombre de recommandations, la plupart dirigées directement ou indirectement vers l'ACFA provinciale, les ACFA régionales et Francophonie-Jeunesse de l'Alberta (FJA). On pourrait [illegible] recommandations en les situant à deux niveaux, soit au niveau provincial et au niveau régional.

1) niveau provincial

Sur le plan provincial, on pourrait résumer les recommandations comme suit:

- que soit formé un comité provincial en communications dont le rôle pourrait être d'organiser des stages de formation (par exemple en radio communautaire ou en radio étudiante, en tournage de films avec l'ONF), de travailler à obtenir davantage de services en français, de faire l'inventaire des ressources, de coordonner les activités d'éventuels comités régionaux, de faire des recommandations au CRTC, à Radio-Canada, d'étudier la programmation de CHFA, etc ;
- que l'ACFA provinciale donne aux régionales une structure de réflexion et d'action dans le domaine des communications électoniques,
- que l'ACFA provinciale assume son rôle de porte-parole provincial en matière de communications électroniques, soit en fournissant aux régions toutes les informations pertinentes, soit encore en faisant des pressions pour que les communautés jouissent [illegible] d'un minimum d'information en [illegible] en faisant un inventaire de ce qui est disponible en communications électroniques et en informant les régions;
- que des démarches soient entreprises pour que des réseaux tels que Radio-Québec, TV Ontario ou Télé-Acadie deviennent disponibles en Alberta;
- que lors du renouvellement du permis du réseau de Radio-Canada soit présenté au CRTC un mémoire officiel demandant que les besoins régionaux des Franco-albertains soient rspectés.

2) niveau régional

Sur le plan régional, on pourrait résumer les recommandations comme suit.

- qu'un comité en communications soit formé dans chacune des régionales de l'ACFA afin d'étudier les besoins, les disponibilités et les possibilités dans le domaine des communications électroniques;
- que les personnes qui ont assisté au colloque agissent comme agents multiplicateurs dans leurs régions respectives;
- qu'on étudie la possibilité d'implanter dans chaque école (française et d'immersion) un projet de radio communautaire comme celui de [illegible];
- que chacune des régions étudie [illegible] possibilités de temps d'antenne (en radio et télévision).

D'autre part, on a signalé certains projets concrets pour certaines régions, notamment:

- 3 heures d'antenne par semaine au poste de radio CIOK de St-Paul,
- 1 heure à CKYL de Peace River (émission orientée vers les jeunes),
- projet de radio communautaire dans la région de Rivière-la-Paix;
- radio étudiante à l'école J H. Picard d'Edmonton pour septembre 84.
- films sur vidéo-cassette à l'ONF d'Edmonton

Enfin, il a été en outre recommandé que les régionales fassent des démarches auprès de leurs compagnies de câblodistribution respectives pour [illegible].

SUIVI

L'ACFA provinciale assurera le suivi de ce colloque de la façon suivante:

1) Dès ce mois-ci (mai 1984) aura lieu une réunion d'évaluation. A cette réunion, seront convoqués des représentants locaux de Radio-Canada et de FJA;

2) Le mois prochain, sera formé, comme on en a exprimé le désir, un comité provincial en communications. C'est ce comité qui sera chargé, en bon[illegible] colloque.



POUR LES FEMMES

QUE VOUS RÉSERVE LE MARCHÉ DU TRAVAIL?

Canadä

Les femmes et les études supérieures

Il s'agit de le vouloir

Quand on veut...

De nos jours, de plus en plus de Canadiennes poursuivent leurs études au-delà de l'école secondaire. En fait, le nombre de femmes à avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires s'est accru de 80 pour cent dans les dix dernières années.

De plus en plus, les femmes accèdent à des professions traditionnellement réservées aux hommes: les affaires, l'ingénierie, l'art dentaire, la médecine, le droit, les sciences vétérinaires, pour ne nommer que celles-là. Par exemple, en 1972, 15 pour cent des vétérinaires étaient des femmes, alors qu'elles comptaient pour 49 pour cent dans la profession dix ans plus tard; dans la même période, le taux des femmes en affaires est passé de 14 à 39 pour cent, et celui des femmes oeuvrant dans le domaine juridique, de 15 à 40 pour cent.

Le gouvernement du Canada fait sa part pour permettre aux femmes d'accéder à l'éducation supérieure. En 1984-1985, l'aide financière apportée par le gouvernement du Canada à l'éducation postsecondaire, par mode de paiements de transfert aux provinces, se chiffrera à plus de 4,2 milliards de dollars.

...On peut!

Aide aux étudiants

En mars 1983, le gouvernement du Canada a haussé de 60 millions de dollars le budget de ses programmes visant à accorder des prêts aux étudiants à temps plein et à temps partiel, et à payer les intérêts des emprunteurs handicapés ou prestataires de l'assurance-chômage. En 1982-1983, le gouvernement du Canada a accordé 300 millions de dollars en prêts garantis à 184 000 étudiants, dont environ la moitié était des femmes.

Aide pour études à temps partiel

Face à des situations particulières, certaines femmes ne peuvent pas étudier à temps plein. Les étudiants à temps partiel inscrits à des cours de niveau postsecondaire peuvent désormais obtenir un prêt garanti dans le cadre d'un programme financé par le gouvernement du Canada et administré par les provinces. Des prêts à intérêt peuvent être consentis aux étudiants possédant les qualités requises pour les aider à payer les frais de scolarité, de transport et de garde d'enfants ainsi que les livres et les frais accessoires. Le principal des prêts non remboursés de l'étudiant ne doit pas excéder 2 500 $.

Faites votre chemin dans la vie

Pour en savoir davantage sur le Programme canadien de prêts aux étudiants, remplissez et postez dès maintenant le coupon ci-dessous.

Je désire en savoir davantage sur le Programme canadien de prêts aux étudiants

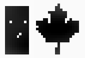
☐ Étudiants à temps plein ☐ Étudiants à temps partiel
☐ Régime d'exemption d'intérêts ☐ Aide à l'éducation

Direction des communications
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Nom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________ Province ____________ Code postal ____________



Secrétariat d'État Secretary of State

Canada

MESSAGE DU MINISTRE

Nous savons tous qu'il est maintenant plus difficile qu'autrefois d'obtenir un emploi. Pour réussir, il reste qu'il faut se renseigner le plus possible au sujet du marché du travail et acquérir le genre d'expérience et de compétences que veulent les employeurs.

Il est donc logique, quand vous songez à votre avenir de passer en revue toute la gamme des professions en demande sur le marché du travail au Canada.

Ainsi, les salaires provenant d'emplois majoritairement occupés par les hommes excèdent souvent ceux des emplois traditionnellement réservés aux femmes. Le fait d'accomplir un travail convenant vraiment à vos talents et à vos goûts ajoutera une plus grande satisfaction à votre vie active — détail important si l'on songe que les Canadiennes peuvent s'attendre à travailler, en moyenne, pendant 25 à 30 ans.

L'effet de la technologie sur nos emplois est une autre chose à considérer. Par exemple, l'emploi dans les secteurs du travail de bureau, de la vente et des services, où plus de la moitié de la main-d'oeuvre féminine du Canada se retrouve, change à vue d'oeil. Mais, en même temps, l'avènement de cette technologie nous fournit la chance d'acquérir de nouvelles compétences et de profiter de nouveaux débouchés.

L'évolution de la main-d'oeuvre signifie que certaines professions spécialisées pourraient souffrir d'un manque de travailleurs. Afin de tirer parti de cette disette prévue, il importe d'acquérir les compétences et les connaissances qui seront en demande dans un proche avenir. De la part des jeunes étudiantes, cela exigera un effort particulier en mathématiques et en sciences afin qu'elles se qualifient pour les emplois que réserve l'avenir.

Pour aider les femmes qui entrent sur le marché du travail pour la première fois, qui y reviennent après une période passée au foyer ou qui veulent changer de carrière, le gouvernement du Canada offre des mesures spéciales sur le plan de l'emploi. Cela comprend des programmes de formation et d'orientation pour les femmes, des plans d'embauchage liés à des programmes de création d'emplois et la réservation de places pour les femmes aux cours de formation pour des fonctions traditionnellement remplies par les hommes.



Pour en savoir davantage sur les programmes et les services qui vous sont offerts, je vous incite à visiter le Centre d'Emploi du Canada de votre localité dès aujourd'hui.

John Roberts



English copies of this issue are available from our Montreal Sales Office.

Ce numéro spécial à l'intention des femmes a été préparé avec la collaboration d'Emploi et Immigration Canada et est publié par Smith Publishing Company.

Printemps 1984, Volume XXI No. 4
Travel Times est publié six fois par année par Smith Publishing Company

Editeur Robert G. Smith
Rédacteur André Hamel
Directeur artistique André Séguin
Administrateur de la production
Claire Uuetoa
Production graphique
Conceptus Renaissance Inc

Rédaction et bureaux des ventes
Bureau 806
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3B 3R5
Téléphone: (514) 878-1973

Bureau 203
330 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5H 2S8
Téléphone: (416) 368-8145



Inscrivez sur une feuille de papier toutes les tâches qui vous intéressent.

UN CHOIX D'ORIENTATION

"J'ai toujours été attirée par la mécanique automobile. Je passais tout mon temps à travailler sous le capot de l'auto de mon frère, c'est dans ma nature. Mais je n'avais jamais pensé pouvoir en faire un métier".

Christine Steed est une de six femmes qui travaillent à l'obtention d'un certificat de classe "A" en mécanique automobile au Centre de formation industrielle de Sudbury, Ontario. Âgée de 21 ans, Christine était auparavant serveuse, mais n'entrevoyait aucune possibilité d'avenir. C'est alors qu'elle se mit à étudier toutes les possibilités d'emploi en fonction de ses intérêts et de ses capacités.

Fini les restrictions

Fini le temps où, inévitablement, toute femme qui faisait son entrée sur le marché du travail, ou qui y revenait après avoir élevé ses enfants, se retrouvait automatiquement casée dans le secteur de la vente au détail, du soutien administratif ou des services. Aujourd'hui, ces restrictions ont disparu et le marché du travail leur est grand ouvert. les femmes choisissent en fonction du genre de travail et du genre de vie qu'elles veulent faire.

Maintenant que vous faites face à une possibilité presque illimitée d'occupations, comment choisir celle qui vous convient le mieux? Il s'agit d'abord de bien identifier vos points forts et vos intérêts. Qu'est-ce que vous aimez faire? À quoi êtes-vous le plus habile? Aimez-vous réparer les choses? Préférez-vous travailler à l'intérieur ou à l'extérieur? Avez-vous besoin de changement ou vous accommodez-vous mieux d'une certaine routine? Aimez-vous le défi et travaillez-vous mieux sous pression? Voilà le genre de questions que vous devez vous poser.

Prenez un papier et un crayon et énumérez vos aptitudes et vos goûts. Sur une autre page, notez tous les emplois que vous croyez susceptibles de vous intéresser. Ne vous limitez pas à certains secteurs d'activités du fait que vous êtes une femme; considérez plutôt tous les emplois possibles. N'oubliez pas que plusieurs emplois dans les secteurs de la vente au détail, des services et du travail de bureau sont moins bien rémunérés et disparaîtront peut-être au cours des dix prochaines années, à cause des progrès technologiques. Pour vous assurer le meilleur salaire possible, compte tenu de vos capacités, vous avez intérêt à considérer toutes les possibilités d'emploi qui s'offrent à vous.

Choisir trois préférences

Une fois que vous avez épuisé toutes les possibilités, passez en revue votre liste des emplois intéressants. Choisissez-en trois par ordre de préférence. Est-il réaliste de les considérer? Est-ce qu'ils concordent avec la liste de vos aptitudes et de vos goûts. Selon toute probabilité, ce sera le cas, car on a tendance à être plus

intéressé par les choses que l'on fait le mieux et vice-versa.

Vous devez alors y orienter toutes vos recherches. Quel salaire y offre-t-on? S'agit-il d'un domaine en pleine expansion ou plutôt d'un genre d'emploi appelé à disparaître au cours des prochaines années? Fiez-vous à votre intuition. Si un domaine en particulier vous attire fortement, vous avez de bonnes chances de réussir et d'entretenir de bons rapports avec vos collègues de travail.

Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada (CEC). Vous trouverez un large éventail de renseignements sur le marché du travail. Les conseillers du CEC peuvent vous indiquer les emplois disponibles. Pour vous aider, un grand nombre de CEC comptent un coordonnateur de l'emploi des femmes ou un agent de liaison pour les femmes.

Un autre service exceptionnel offert par plusieurs CEC, le répertoire informatisé CHOIX, constitue une mine de renseignements sur les professions et les programmes de formation. Vous pouvez utiliser l'ordinateur pour vous aider à préciser la gamme des emplois qui vous conviennent le mieux. Les conseillers de votre CEC peuvent aussi vous aider à déterminer dans quelle mesure vos aptitudes et vos possibilités s'harmonisent avec certains genres d'emplois en vous faisant passer des tests d'aptitudes et d'intérêts professionnels.

Il existe, en plus des CEC ordinaires, un certain nombre de Centres préparatoires à l'emploi pour femmes offrant toute une gamme de services de counselling, de tests et d'inscription à la formation. On trouve ces Centres à Halifax, Chicoutimi, Toronto, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

La formation

Si la formation est la solution qui s'impose, un certain nombre de programmes répondent à ce besoin. Le Programme national de formation, par exemple, comporte des mesures particulières pour aider les femmes à recevoir une formation dans des emplois rémunérateurs et en demande. Certains centres offrent, à l'intention particulière des femmes, des programmes d'adaptation au travail, d'initiation aux professions non traditionnelles et de formation préparatoire à l'emploi. L'aide financière accordée aux stagiaires dans le cadre du Programme de formation en établissement a été augmentée récemment. Si vous n'êtes pas admissible à des prestations d'assurance-chômage, vous recevrez une allocation durant votre formation. Dans certains cas, vous pouvez également bénéficier d'une allocation au titre des frais de déplacement, de séjour hors du foyer et de trajet quotidien, ou au titre des frais liés au soin des personnes à votre charge.

Si vous voulez travailler dans un métier ou une profession non traditionnels, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada accorde à l'employeur une subvention salariale, de l'ordre de 75 %, afin de l'inciter à former des femmes dans des domaines tels l'industrie des mines, l'exploitation forestière et la construction. Il s'agit de professions comptant, au plus, 10 % de femmes.

Partout au Canada, les femmes profitent en grand nombre du large éventail de programmes et de services qui leur sont offerts pour les aider à choisir une carrière qui saura répondre à leurs aspirations. Rachelle Boudreau, par exemple, a toujours été fascinée par les avions. Aujourd'hui, à 29 ans, grâce au Programme national de formation, elle est devenue la première mécanicienne d'instruments de bord d'Air Canada.

Rose Chamberlain pour sa part, voulait réintégrer le monde du travail une fois ses deux garçons élevés. Son CEC l'inscrivit au programme Initiation aux professions non traditionnelles pour lui permettre d'examiner toutes les possibilités qui s'offraient à elle. À la fin de ce programme de huit semaines, elle a entrepris sa formation comme technicienne en électronique et a obtenu son diplôme l'année suivante. Comme Rachelle, elle a choisi un emploi en fonction de ses aptitudes et elle fait maintenant carrière dans un domaine qui lui permet de relever un défi et lui apporte entière satisfaction.

Les projets extension

Il y a, au Canada, environ 300 projets Extension pour conseiller et aider ceux qui ont de la difficulté à trouver ou à conserver un emploi. Trente-deux de ces projets ont été créés spécialement à l'intention des femmes. Financés par le gouvernement du Canada et dirigés par des organisations communautaires ou d'autres types d'associations, ces projets peuvent vous aider à redevenir membre de la population active ou à bénéficier de toute autre forme d'aide en matière d'emploi. Pour savoir s'il existe un projet Extension dans votre collectivité, communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada ou un bureau de services sociaux à la collectivité.

Certains Centres d'Emploi du Canada possèdent des ordinateurs qui peuvent vous aider à choisir une carrière selon vos goûts, vos intérêts et vos aptitudes



Bureau
main-d'oeuvre fémin

L'égalité, ça envo

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine, c'est quoi?

Il y a trente ans, le gouvernement fédéral a pris l'engagement de promouvoir l'égalité des possibilités d'emploi pour les femmes en créant le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada. Au cours des ans, le Bureau a contribué à améliorer le sort des femmes exerçant une activité rémunérée. Elles bénéficient maintenant, grâce aux efforts du Bureau, de congés de maternité et d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale.

En quoi le Bureau peut-il vous être utile?

Le Bureau favorise l'égalité grâce à un programme rigoureux de recherches et de communications. Il étudie les lois, les politiques et les programmes et propose des modifications propres à avantager les femmes sur le marché du travail.

De quels sujets nos études traitent-elles?

- des congés parentaux entièrement payés au Canada,
- de l'intégration des femmes dans les industries hautement techniques,
- du harcèlement sexuel en milieu de travail;
- de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale;
- des écarts salariaux entre hommes et femmes et de leurs causes,
- des activités rémunérées où se regroupent les femmes;
- de ce que les jeunes filles aux études devraient savoir des débouchés futurs.

Par quels intermédiaires communiquons-nous?

- conférencières et personnes ressources,
- expositions tenues un peu partout au pays;
- affiches, brochures, prospectus, causeries, films, diapositives et bandes magnétoscopiques,
- centre d'information destiné au grand public.
- conférences et colloques,
- campagnes de publicité et entrevues avec les médias,
- conseils donnés aux femmes (jeunes et adultes) afin de les renseigner sur le milieu de travail.

Initiatives récentes

Plus récemment, le Bureau a pris d'autres initiatives pour aider les femmes. En voici quelques unes:

L'ave

A
nombre
craigne
d'autre
créera
grâce à
fémini
nale su
milieu
la micr
les effe
travail
tronic

au de la
ninine-Travail Canada

nvaut la peine!

- Ses recommandations visant l'améliora-tion des congés de maternité et de soins aux enfants devraient aider les femmes et les hommes à mieux partager leurs responsabilités au foyer et au travail
- Le Bureau cherche des moyens législatifs d'éliminer le harcèlement sexuel.
- Création de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel ainsi que la parution du rapport intitulé **Le travail à temps partiel au Canada,** lequel souligne les moyens d'améliorer les salaires et les avantages sociaux des personnes travaillant à temps partiel, dont un grand nombre sont des femmes.

L'avenir

Aujourd'hui, le Bureau de la main-d'oeuvre féminine pense à l'avenir. La croissance rapide de l'informatique transforme la nature de nombreux emplois. Un grand nombre de personnes craignent la disparition de leur emploi, alors que d'autres prétendent que la technologie de pointe créera plus d'emplois qu'elle n'en éliminera. C'est grâce à la prévoyance du Bureau de la main-d'oeuvre féminine que fut tenue la première conférence nationale sur les répercussions de la micro-électronique en milieu de travail (1981) et créé le Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi (1982) qui a étudié les effets de cette nouvelle technologie. Ce groupe de travail a rédigé le rapport intitulé **La micro-électronique au service de la collectivité.**

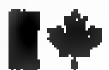
lati-
ques

Pour de plus amples renseignements... téléphoner ou écrire à:

Bureau de la main-d'oeuvre féminine
Travail Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0J2
(819) 997-1550

ou communiquer avec le bureau de Travail Canada de votre localité

Ensemble, ça marche.



Travail Canada — Labour Canada

Canadä

OBSTACLES À VAINCRE

"Au début, les gens vous regardent faire tout ébahis, et puis ils n'en reviennent pas de la qualité de votre travail! Je pense que le domaine de l'électricité offre beaucoup de possibilités aux femmes."

Seule femme dans une classe de 23 élèves au "Saskatchewan Technical Institute", Dolores Richardson de Regina est en voie de devenir électricienne diplômée. Elle fait partie d'un nombre croissant de femmes qui se dirigent vers des métiers habituellement exercés par des hommes.

Après avoir fait de l'immobilier pendant deux ans et demi, Dolores voulait changer de domaine. Elle a commencé par visiter son Centre d'Emploi du Canada où un conseiller lui a suggéré de consulter le répertoire informatisé CHOIX pour aider à déterminer les emplois qui lui conviennent le mieux. C'est ainsi que Dolores s'est inscrite comme apprentie électricienne dans le cadre du Programme de formation générale dans l'industrie, dans la section destinée à former les femmes dans les professions non traditionnelles. Ce programme permet la formation en cours d'emploi grâce à un appui financier pour l'employeur qui forme les femmes à certains emplois traditionnellement réservés aux hommes, particulièrement dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Il a permis à Dolores de continuer à gagner de l'argent pendant qu'elle se préparait à un métier qui l'intéressait vraiment. Son apprentissage de quatre ans comprend deux mois de formation par année au "Saskatchewan Technical Institute" de Moose Jaw.

"Il faut avoir le sens de la mécanique et être très motivée, nous précise Dolores. Je suis une apprentie électricienne diplômée et serai classée professionnelle dans trois ans. Il n'y a pas de mal à avoir un but dans la vie, n'est-ce pas?"

Une question d'aptitudes

Dans tous les coins du Canada, des femmes, comme Dolores, s'interrogent sur les professions et choisissent d'y aller selon leurs aptitudes plutôt que de s'en tenir tout simplement aux domaines perçus par la société comme étant les leurs. Par exemple, à Laval, en banlieue de Montréal, six femmes âgées de 22 à 56 ans suivent, dans le cadre du Programme national de formation dans l'industrie, une formation en cours d'emploi avec une entreprise privée pour devenir bouchères.

Pendant la période de formation de 22 semaines, les stagiaires s'initient aux techniques de coupe canadiennes et françaises, aux méthodes d'emballage ainsi qu'à la façon de tenir un comptoir de charcuterie.

Mme Réjane Meunier, coordonnatrice des programmes de stimulation d'emploi au CEC Laval, précise que les stagiaires sont ravies. "Elles sont

UN MESSAGE DE JUDY EROLA, MINISTRE FÉDÉRAL RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE

À titre de ministre responsable de la condition féminine, il m'incombe d'informer le gouvernement des besoins des femmes et de proposer une politique et des programmes ayant trait au rôle changeant de la femme dans la société canadienne.

Depuis que je suis devenue responsable de la Condition féminine au Canada, il y a trois ans, de nombreuses initiatives ont été prises en vue d'assurer que les systèmes d'emploi et de sécurité sociale du Canada fonctionnent de façon à procurer aux femmes l'indépendance économique et l'égalité des chances.

Ces initiatives fédérales comprennent des mesures visant à accroître l'accès des femmes aux services d'emploi et de formation professionnelle. Des centres spéciaux de counselling d'emploi ont été ouverts dans neuf grandes villes du pays pour aider les femmes en quête d'emploi.

Des enquêtes ont été faites sur deux faits d'une importance capitale pour les femmes: l'impact de la microtechnologie et les conditions de travail des employés à temps partiel. Une Commission d'enquête sur l'égalité dans l'emploi a été formée pour s'occuper surtout des principales sociétés et agences de la Couronne. Un programme d'action positive a été étendu en 1983, à l'ensemble de la Fonction publique fédérale.

En sa qualité d'employeur, le gouvernement fédéral espère que ce programme servira d'exemple aux autres ordres gouvernementaux ainsi qu'au secteur privé.

Le gouvernement actuel a amendé la Loi sur l'assurance-chômage en ce qui concerne les prestations de ma-

très intéressées par cet apprentissage car elles apprennent un métier qui les attirait depuis longtemps"

Un atelier unique

À Lac de l'Esclave, collectivité du nord de l'Alberta, le CEC s'est associé, l'automne dernier, au "Community Vocational Centre" pour commanditer un stage de vingt semaines visant à inciter les femmes à étudier toutes les possibilités d'emploi, y compris les métiers qui ne sont pas traditionnellement occupés par des femmes. Le cours a initié les participantes à la tôlerie, la plomberie, l'installation électrique, la mécanique automobile, le soudage et la menuiserie. Il comprenait aussi une phase pratique de deux semaines permettant aux femmes de se familiariser avec le milieu de travail. De tels programmes sont aussi offerts par d'autres centres dans l'ensemble du Canada.

Dans tous les coins du pays, les conseillers des CEC peuvent vous fournir la liste de quelque 200 emplois non traditionnels dans lesquels moins de 10 % des travailleurs sont des femmes. Ils se retrouvent entre autre dans le domaine des mines, des forêts, de l'arpentage, de la construction et de l'aérospatiale. Dans le cadre du Programme de formation générale dans l'industrie, l'employeur se voit rembourser 75 % du coût du salaire des femmes pendant la période de formation ainsi que la plupart des frais de formation. Pour être admissible à la Formation des femmes dans les professions non traditionnelles, la candidate doit avoir atteint l'âge de fin de scolarité et avoir été embauchée par la compagnie qui lui donnera la formation en cours d'emploi ou d'apprentissage. Le programme vise des compétences qui sont déjà, ou seront sous peu, très en demande.

Le montage de tableaux de commande complexes

Après avoir travaillé comme secrétaire et comme serveuse, Susan Day de Calgary, Alberta, apprend maintenant, grâce à son CEC, comment monter des tableaux de commande complexes pour la surveillance d'usine et d'équipement industriel. Son métier de technicien-contrôleur en électronique exige des aptitudes dans le montage et la conception des commandes, à partir de données écrites, outre la capacité d'utiliser l'équipement de soudage et de forage. Susan Day trouve son milieu de travail passionnant; elle participe à la fabrication de matériel de surveillance qui commande des fonctions essentielles dans de gros complexes hydro-électriques.

"J'ai toujours désiré apprendre un métier spécialisé, dit Susan Day, et je veux un emploi bien considéré et reconnu comme tel, qui me permet de bien gagner ma vie."

Aider les autres

Récemment, à Fredericton, Nouveau-Brunswick, un livret bilingue sur les femmes et l'ingénierie a récemment été publié grâce à un projet Extension pour distribution aux étudiantes du secondaire dans toute la province. Le livret donne un aperçu des nombreuses possibilités de carrières non traditionnelles qui existent pour les femmes dans ce domaine.

Pro Femme est un projet financé par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Il offre, depuis 1974, des services de counselling d'emploi aux femmes de tous âges qui lui sont envoyées par les agences de services sociaux et les CEC. Cette organisation a aussi beaucoup fait au niveau des écoles pour mettre sur pied, à l'intention des services d'orientation, des programmes qui incitent les jeunes femmes à élargir leurs horizons dans les domaines de l'éducation et de l'emploi et à faire des choix de carrière qui collent à la réalité. À compter du 1er avril 1984, Pro Femme a changé son nom pour Femmes au travail; et continue d'offrir les mêmes services dans le cadre du programme Extension.

ternité et ajouté les parents adoptifs à la liste des bénéficiaires.

Une évaluation critique du régime de pension a été effectuée en mettant l'accent sur les femmes et les pensions. Dans le budget de février 1984, un plan d'action proposait de modifier les pensions par la hausse des normes minimales des pensions du secteur privé et le renforcement de celles du secteur public. Ces changements, qui vont s'appliquer au Régime de pensions du Canada et au Supplément de revenu garanti, contribueront grandement à améliorer la situation financière des femmes âgées.

Le gouvernement fédéral considère la participation accrue des femmes dans le domaine public de ce pays comme une étape essentielle vers l'égalité pour celles-ci. Je suis donc ravie de voir que les fonds destinés à appuyer les organisations féminines passeront de $3,300,000, en 1984, à $15,300,000, en 1988. Une partie de ces fonds a été consacrée à la création d'une chaire d'études féminines à l'Université Mount St. Vincent, à Halifax. Il convenait que je fasse cette déclaration le 8 mars 1984, Journée internationale de la femme.

Le gouvernement fédéral a aussi pris des mesures pour rendre le public plus conscient du rôle des femmes dans la société canadienne en établissant des directives pour l'élimination des stéréotypes sexuels de toutes les publications gouvernementales; et Radio-Canada, pour sa part, est en train de s'attaquer à ces problèmes en se préoccupant de la façon de présenter les femmes à la télévision.

La Charte des droits de la personne du Canada a été amendée de manière à augmenter la protection accordée aux femmes et, maintenant, elle englobe le harcèlement sexuel et la discrimination pour cause de maternité de même que les conditions familiales et matrimoniales.

En plus de ces initiatives récentes, la Charte des droits de la personne du Canada a garanti depuis 1978 le salaire égal pour travail égal aux travailleurs relevant de la juridiction fédérale, mesure que 9 provinces sur 10 n'ont pas encore prise en faveur de leurs travailleurs.

Je crois que ce gouvernement peut être fier à juste titre de ses réalisations sur la scène des problèmes féminins. Cependant, il y a encore beaucoup à faire et je vous invite à me communiquer vos opinions ainsi que vos soucis.



Les membres des clubs de placement trouvent d'ordinaire du travail en deça de trois semaines.

UN ESPRIT DE COOPÉRATION

Le secret du succès pour un Club de placement, c'est la coopération. Tous doivent collaborer. Il ne s'agit pas d'une personne seule qui se cherche un emploi, mais de plusieurs personnes qui collaborent dans ce but.

Le 8 octobre 1982, le CEC de Regina a fondé un Club de placement auquel 12 femmes se sont jointes. Seulement trois semaines plus tard, 10 des 12 femmes avaient trouvé un emploi.

Le Club de placement de Regina fut mis sur pied en choisissant au hasard des femmes qui étaient sans emploi depuis 6 mois ou plus. Conseillées par les chefs de groupe Sheila Hartling, conseillère en placement au CEC du centre-ville de Regina, et Loretta Trowsdale, conseillère en placement au bureau de main-d'oeuvre occasionnelle de Regina, les membres du Club furent encouragées à chercher le marché du travail caché — dont les offres d'emploi n'atteignent jamais les annonces classées ni les agences de placement — en appliquant des techniques dynamiques de recherche d'emploi.

Les sources de renseignements

Les membres du Club ont parcouru les pages jaunes pour trouver des employeurs possibles, utilisé systématiquement le téléphone pour obtenir des entrevues, échangé des renseignements et simulé des entrevues. Les deux conseillères dirigent les membres tout au long du processus de recherche d'emploi, appuyant et encourageant chacune d'elles.

"La première semaine servit à apprendre à chercher du travail et à établir des contacts, explique Sheila Hartling. Nous avons appuyé et encouragé tout le monde. La deuxième semaine, nous avons fourni une aide plus individuelle tout en conservant les activités de groupe."

Les conseillères soulignent que le succès du programme est venu de l'effort collectif qui a permis à chaque membre d'utiliser son énergie et ses ressources personnelles tout en bénéficiant des efforts accomplis par d'autres personnes placées dans la même situation.

Une formule semblable

Depuis, Sheila et Loretta ont participé aux activités de plusieurs autres Clubs similaires. Partout au Canada, d'autres Clubs de placement sont fondés sur le même esprit de coopération et obtiennent le même succès.

Arthur Mills, chef de projet pour les Clubs de placement, analyse et développement, professions et carrières, CEIC, a créé le premier Club de placement au Canada en février 1982, à Peterborough, Ontario. Au bout de trois semaines, 90 % des membres avaient trouvé un emploi.

Depuis, de nombreux Clubs de placement ont surgi partout au pays et ont donné les mêmes résultats. Ils finissent tous par trouver des emplois pour la plupart de leurs membres en moins de trois semaines. D'après Loretta Trowsdale, l'explication de ce succès réside dans l'approche positive des groupes.

"Notre groupe était très optimiste, dit-elle. Nous étions très, très positives. Nous tenions pour acquis qu'il existait des possibilités d'emploi"



L'expérience de travail peut vous faciliter l'accès à des postes encore plus intéressants.

EN QUÊTE D'UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

S'il est vrai que l'expérience de travail est d'une importance capitale, alors comment convaincre un employeur de vous embaucher lorsque vous n'en avez pas? Plusieurs programmes de création d'emplois vous permettront de surmonter ce problème.

Paula Saunders est en chaise roulante, mais cela ne l'a jamais empêchée de vouloir faire partie à temps plein de la population active. L'an dernier, elle a donc contacté son CEC pour prendre rendez-vous avec un conseiller. Peu de temps après, elle fut présentée à un fleuriste en gros et fut embauchée pour s'occuper de la clientèle et tenir les livres. Elle se familiarise présentement avec le système informatique du bureau. Paula acquiert une expérience précieuse et, dans le cadre du Programme Accès-carrière, son employeur se voit rembourser pendant ce temps, une partie de son salaire.

Il est parfois difficile de trouver du travail lorsqu'on est à la recherche de son premier emploi ou que l'on se prépare à revenir sur le marché du travail, après une longue absence, avec des compétences qui sont peut-être un peu "rouillées" ou dépassées.

Les programmes de création d'emplois, offerts par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), ont permis à bien des femmes d'acquérir l'expérience de travail qu'exigent les employeurs. Et ces programmes profitent énormément aux collectivités où ils se déroulent. La CEIC offre quatre programmes distincts de création d'emplois. Chacun d'eux vise à répondre à des problèmes particuliers.

La Compagnie de travailleurs

Les projets de la Compagnie de travailleurs sont destinés aux personnes qui éprouvent une grande difficulté à se trouver un emploi régulier rémunérateur, soit à cause d'un handicap physique ou mental, d'un manque d'instruction ou d'autres problèmes de nature sociale qui les empêchent de rencontrer les exigences de l'emploi. La Compagnie de travailleurs leur donne la chance de travailler tout en bénéficiant de services de counselling, de formation en dynamique de la vie et d'autres types d'aide pour les préparer au marché du travail.

Le Programme Accès-carrière

Le Programme Accès-carrière s'adresse aux personnes qui ont éprouvé de sérieuses difficultés à trouver et à conserver un emploi. Il vous permet de toucher un salaire tout en apprenant un métier et en acquérant de l'expérience de travail. Le gouvernement du Canada rembourse aux employeurs une partie de votre salaire. Le Programme peut aider les jeunes femmes qui n'ont pas l'expérience nécessaire pour trouver du



Les programmes de création d'emploi du gouvernement du Canada ont permis à des femmes comme Paula Saunders d'acquérir une expérience de travail extrêmement valable.

travail, les handicapées ou encore les femmes qui retournent sur le marché du travail après une longue absence. Si vous êtes toujours aux études, le Programme peut vous aider à acquérir une expérience de travail pendant que vous poursuivez vos études. Le Programme Accès-carrière offre aussi des stages d'été qui permettent aux étudiantes du secondaire et du post-secondaire d'acquérir une expérience de travail liée au domaine d'études. Grâce aux subventions qui couvrent une partie de leur salaire, les étudiantes peuvent trouver du travail dans le secteur privé ou public, ou dans des organisations à but non lucratif.

Les Grandes Soeurs

À St. John's, Terre-neuve, dans le cadre du Programme Canada au travail, le mouvement a récemment lancé l'organisation Big Sisters of St John's. Le projet fournira du travail à trois personnes, dont deux femmes, qui devront élaborer et exécuter une campagne publicitaire, préparer un manuel d'administration et offrir des services de counseling et de renseignements pour les participantes.

Les organisations de femmes désireuses de créer des emplois pour les femmes pourront obtenir de leur Centre d'Emploi du Canada tous les renseignements et les formulaires nécessaires.

Créer une entreprise

Wa-Su-Wek Limited est une entreprise manufacturière de Liverpool, en Nouvelle-Écosse, lancée en 1980 dans le cadre du Programme CLÉ. Après quatre années d'exploitation, l'entreprise, qui fabrique et met en marché des produits en fil métallique et des fleurs artificielles, est en plein essor. Elle fournit de l'emploi à un certain nombre de femmes autochtones sans statut qui gagnent un salaire régulier tout en poursuivant leur formation en cours d'emploi. Les participantes au projet sont envoyées par le CEC et embauchées par un comité de sélection.

Connaître les programmes de création d'emplois

Le CEC de votre localité ou le bureau local du Développement de l'emploi est en mesure de vous fournir des renseignements plus précis sur tous les programmes de création d'emplois parrainés par la CEIC. Si vous êtes au nombre des Canadiennes qui, par manque d'expérience acquise, se voient dans l'impossibilité de se lancer dans une carrière satisfaisante, les programmes de création d'emploi pourraient sans doute répondre à vos besoins. Faites dès aujourd'hui le premier pas, appelez-nous.

Le Programme Canada au travail

Le Programme Canada au travail vient en aide aux collectivités qui sont aux prises avec un taux de chômage élevé, en créant des emplois dont bénéficient également les individus et la collectivité. La durée des emplois varie de six à 52 semaines et touche des domaines tels la récupération, la mise en valeur des terres, les services communautaires et des travaux de construction légers. Ils offrent aux femmes la chance d'acquérir de l'expérience dans des métiers non traditionnels. Plusieurs projets du Programme Canada au travail favorisent, par leurs méthodes d'embauchage, le recrutement des femmes et portent une attention particulière aux femmes qui ne sont pas traitées équitablement dans le domaine de l'emploi.

Le Programme Canada au travail crée aussi un grand nombre d'emplois d'été conçus de façon à permettre aux étudiantes d'acquérir une véritable expérience de travail et de s'ouvrir des possibilités d'avenir. Pour obtenir des renseignements sur les emplois d'été offerts dans le cadre de Canada au travail et Accès-carrière, rendez-vous à l'un des 450 Centres d'Emploi du Canada pour étudiants ou à tout autre CEC. (En Alberta, les Centres d'Emploi du Canada pour étudiants s'appellent Centres "Embauchez un étudiant".)

Le Programme croissance locale de l'emploi

Le Programme Croissance locale de l'emploi (CLÉ) verse des fonds à des organisations et des associations dans des localités touchées par un taux de chômage élevé. Ces fonds sont affectés à la mise en place d'entreprises génératrices d'emplois permanents. Demandez à votre conseiller du CEC s'il y a, dans votre localité, des emplois créés aux termes du Programme CLÉ.



Les projets Extension peuvent fournir un counselling extrêmement utile à un grand nombre de femmes à travers le Canada.

OÙ TROUVER DE L'AIDE

"Options for Women" (Choix de carrières pour femmes), idée originale de Valérie Ouellette, est un des quelque 300 projets Extension qui desservent une clientèle variée à travers le Canada. Il s'adresse particulièrement aux femmes qui réintègrent le marché du travail après une absence prolongée ou qui veulent réorienter leur carrière afin de pouvoir employer toutes leurs capacités.

Depuis toujours, dans notre société, la femme s'est vu fixer, comme but final à atteindre, le mariage et la maternité. Il en résulte que la femme qui recherche la satisfaction sur le marché du travail est souvent aux prises avec des sentiments de culpabilité et de confusion. Le retour au marché du travail peut se révéler une expérience pénible et remplie de déceptions. C'est là la raison d'être d'organisations du type "Options for Women". Ce projet Extension à Edmonton a mis sur pied des groupes d'orientation de carrière pour aider à minimiser le choc d'un changement radical dans le mode de vie et pour fournir un appui qui manque souvent de la part de la famille et des amis.

"Nous nous efforçons de développer chez la femme une nouvelle façon de se percevoir et d'évaluer ses capacités, dit Mme Ouellette. En devenant consciente de ce qu'elle a à offrir et en changeant son attitude, elle se rend compte qu'il n'y a pas de limite à ce qu'elle peut accomplir."

Une clientèle dont l'âge varie de 25 à 60 ans, arrive au projet Extension envoyée par des agences de services sociaux ou par le Centre d'Emploi du Canada (CEC), ou y viennent pour en avoir entendu parler. "Au moyen de clubs de rencontres de gens de même milieu et de beaucoup d'attention de la part de conseillers professionnels, nous dit Mme Ouellette, nous nous efforçons de fournir aux femmes l'attention particulière nécessaire à leur démarche d'évolution."

Les projets Extension sont financés par le gouvernement fédéral et dirigés par des organisations communautaires ou d'autres types d'associations. Certains se retrouvent là où il n'y a pas de CEC alors que d'autres viennent compléter dans des centres plus importants, les services offerts par les CEC.

Les services communautaires

Dans bien des cas, là où il n'existe pas de projets Extension, des organisations communautaires tels le YWCA et les Jewish Vocational Services offrent des services de counselling qui vont de l'évaluation de vos compétences et aptitudes aux techniques de recherche d'emploi. Certaines agences privées offrent aux femmes des services spécialisés pour les préparer au marché du travail; cependant elles exigent normalement des honoraires. Les organismes privés offrent leurs services gratuitement ou pour une somme nominale. Les agences de placement offrent aussi certains services de counselling pour trouver des candidates qui répondent aux exigences de l'emploi; normalement ce service est gratuit.

La ressource de counselling la plus accessible et la plus complète est, sans doute, le réseau de plus de 400 CEC répartis dans tout le pays. De plus, toute une gamme de services

spécialisés sont offerts aux Centres préparatoires à l'emploi pour les femmes; on trouve ces Centres à Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Thunder Bay, Sudbury, Toronto, Chicoutimi et Halifax. Ils offrent des services de counselling, de tests, de recherche de carrière et de renseignements sur le marché du travail et peuvent vous inscrire aux programmes des CEC. Certains offrent également divers services de placement.

Plusieurs CEC possèdent un répertoire informatisé, appelé CHOIX, qui constitue une mine de renseignements sur les professions et les programmes de formation. Vous communiquez avec CHOIX à l'aide d'un terminal. L'ordinateur vous interroge sur vos aptitudes, vos études, vos compétences, vos exigences salariales, vos intérêts et vos objectifs professionnels. Il vous soumet alors des professions qui correspondent aux réponses que vous lui fournissez. CHOIX ne peut prendre de décision à votre place, mais il vous aidera à déterminer les professions qui vous conviennent le mieux parmi les milliers de possibilités qui s'offrent à vous.

Les brochures

Pour des renseignements supplémentaires, demandez au conseiller du CEC les brochures Carrières Canada et Carrières Provinces qui donnent des renseignements à jour sur près de 700 professions. De plus, les brochures de la série *MOI, JE SAIS COMMENT* constituent un guide pratique qui vous explique point par point comment trouver et conserver un emploi. MOI, JE SAIS COMMENT PLANIFIER MA CARRIÈRE vous aide à choisir une carrière, MOI, JE SAIS COMMENT TROUVER UN EMPLOI vous enseigne des méthodes efficaces de recherche d'emploi et MOI, JE SAIS COMMENT CONSERVER MON EMPLOI vous indique comment vous débrouiller pour conserver un emploi. La publication LES FEMMES ET L'EMPLOI: DES IDÉES décrit les programmes et services d'emploi que dispensent les CEC.

Les CEC organisent aussi des ateliers et des colloques telle la Méthode dynamique de recherche d'emploi, qui vous indique comment fonctionne le marché du travail, comment se créent les débouchés et la façon de procéder pour en tirer profit. Les clubs de placement sont un autre service du CEC dont vous pouvez vous prévaloir. Ils sont constitués d'un petit groupe de femmes qui s'emploient à temps plein à chercher du travail en utilisant des techniques éprouvées de recherche d'emploi. La majorité des participantes à ces clubs trouvent rapidement un emploi. Pour trouver le club de placement le plus près de chez vous, adressez-vous à votre CEC ou au projet Extension de votre localité.

La formation

Si malgré toute cette aide, vous n'avez pas obtenu de résultats, il faudrait peut-être réévaluer vos compétences, car il se peut qu'elles ne soient plus en demande; ou peut-être devriez-vous poursuivre votre formation. Le Programme national de formation comporte des mesures particulières pour aider les femmes à recevoir une formation dans des emplois rémunérateurs et en demande. Les cours offerts dans le cadre du programme vont des plus élémentaires, portant sur les matières de base enseignées à l'école secondaire, aux plus avancés comportant à la fois des séances en classe et une formation en cours d'emploi. Il existe essentiellement deux types de programmes de formation: la formation en établissement, pour laquelle les cours se donnent dans un collège d'enseignement professionnel ou un institut technique provincial et la formation dans l'industrie, laquelle se donne presque toute en cours d'emploi, interrompue de temps à autre par de courtes périodes de formation théorique en classe.

La formation en établissement comprend *la Formation préparatoire à l'emploi* qui vous permet d'acquérir les compétences professionnelles de base nécessaires pour trouver et conserver un emploi; les *Cours préparatoires à la formation professionnelle*, qui vous permettent d'augmenter vos connaissances au niveau terminal du cours secondaire afin d'être en mesure de suivre un cours de formation professionnelle; *le Programme d'adaptation au travail* qui vous permet d'apprendre comment vous fixer des objectifs de carrière et d'acquérir les habitudes et les comportements nécessaires pour conserver un emploi; et les *Cours d'initiation aux métiers*, qui vous permettent d'obtenir une expérience pratique dans toute une gamme de métiers, ce qui facilite votre choix.

Certains de ces cours sont tout particulièrement destinés aux femmes. Il y a, par exemple, le cours *Orientation professionnelle pour les femmes qui reviennent sur le marché du travail*; il s'agit d'un cours de formation à temps plein d'une durée de trois à six semaines destiné aux femmes désireuses de redevenir membres de la population active rémunérée. Il y a également *Initiation aux professions non traditionnelles et Initiation des femmes aux métiers et aux techniques*, cours d'au plus huit semaines, qui visent à donner un meilleur aperçu des métiers spécialisés et des autres professions. Le Programme de formation en établissement offre des cours de formation dans un grand nombre de professions souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre.

En tant que stagiaire, dans le cadre du Programme de formation en établissement, vous recevrez une aide financière sous forme de prestations d'assurance-chômage, si vous y êtes admissible, ou sous forme d'allocations. Le gouvernement du Canada paie les frais de scolarité des personnes inscrites en vertu du Programme national de formation.

Si vous optez pour le métier de réparatrice d'appareils ménagers, de boulangère, de commis aux titres de biens-fonds, de peintre d'enseignes, de soudeuse, d'assistante-vétérinaire ou autre, vous pouvez recevoir la plus grande partie de votre formation en cours d'emploi. C'est ce qu'on appelle la *Formation dans l'industrie*. Si vous participez à ce type de formation, votre apprentissage en cours d'emploi peut être complété par de courtes périodes de travail en classe.

Pendant votre formation, vous recevez alors un salaire normal. Emploi et Immigration Canada paie à l'employeur une partie du coût de votre salaire. Les employeurs désireux de former des apprentis peuvent également profiter de cette aide.



TOUR D'HORIZON DES PROGRAMMES SPÉCIAUX

Si vous croyez avoir besoin, pour trouver un emploi, d'une aide particulière, renseignez-vous auprès de votre CEC sur les programmes et services spéciaux qui sont également offerts. Actuellement, il y a des programmes spéciaux pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les jeunes.

Le *Programme des stagiaires autochtones* permet à des étudiantes autochtones d'obtenir un travail d'été à la CEIC. Au cours de leur emploi dans les CEC, les étudiantes se familiarisent avec les activités de counselling et de placement, et avec toutes les autres tâches que doit effectuer le personnel d'un CEC.

Les autochtones peuvent obtenir des services spéciaux de counselling de la part de *conseillers en emploi autochtone* dans de nombreux CEC ou, dans certaines collectivités, dans le cadre des projets Extension à l'intention des autochtones.

Les Unités spécialisées de services aux jeunes (USSJ) sont un nouveau moyen d'aider les jeunes à trouver un emploi. Le personnel des USSJ collabore avec les organisations communautaires, les CEC et les projets Extension pour aider les jeunes qui ont de la difficulté sur ce plan. En mars 1984, des Unités desservaient St. John's, Halifax, Charlottetown, Saint-Jean (N.-B.), Montréal, Scarborough, London, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Si vous ne pouvez trouver un travail convenable dans votre localité et que vous ayez la possibilité d'en trouver à l'extérieur, vous pourriez avoir droit à *l'aide à la mobilité*. Le gouvernement du Canada verse une allocation pour aider les personnes qui doivent se rendre dans une autre localité pour une entrevue de sélection ou pour occuper un emploi temporaire, ou qui doivent déménager dans une autre ville pour occuper un emploi permanent. L'aide à la mobilité peut également vous être utile si vous devez vous rendre dans une autre localité pour suivre des cours de formation ou subir des tests. Vous devez présenter votre demande d'aide avant même de vous déplacer. Obtenez les détails de votre conseiller du CEC.

Les prestations d'assurance-chômage sont là pour vous venir en aide lorsque vous êtes en chômage. Vous pouvez être admissible aux prestations si vous avez perdu votre emploi, ou si vous ne pouvez travailler parce que vous êtes enceinte ou adoptez un enfant, ou pour toute autre raison précisée dans la Loi sur l'assurance-chômage.

Vous n'avez pas automatiquement droit à l'assurance-chômage. Pour être admissible, vous devez avoir travaillé pendant un certain temps. Pour plus de détails, consultez un agent du CEC, ou encore, demandez un exemplaire de notre brochure *L'assurance-chômage, c'est facile à comprendre.*



CSG – de meilleurs systèmes informatiques pour mieux répondre à vos besoins.

Le plus important fabricant canadien de systèmes d'informatique vous offre plus qu'un simple traitement de l'information. Services CSG (Canada Systems Group) c'est 1.200 professionnels qui d'un bout à l'autre du pays travaillent à l'élaboration de meilleurs systèmes informatiques pour le compte d'entreprises commerciales, d'institutions scolaires et gouvernementales.

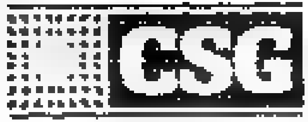
CHOIX met le monde du travail à votre portée

CHOIX est le meilleur système disponible pour établir le choix et l'orientation de carrière. Il est accessible, flexible et facile à utiliser. C'est un outil à la fois innovateur et rentable qui permet aux conseillers d'orientation d'offrir à leurs clients de tout âge, une information plus efficace en matière de choix de carrière et de formation. **CHOIX** est déjà utilisé par plus d'un million de personnes au niveau de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire, dans les services de rééducation professionnelle et autres centres d'orientation à travers les États-Unis et le Canada.

Conseillers d'orientation et clients n'ont pas besoin de connaissances spéciales en informatique pour utiliser **CHOIX**. L'ordinateur contient des instructions simples, énoncées dans un langage courant et affichées sur l'écran cathodique. Il s'adresse aux clients par leur prénom. Au fait, les clients rapportent que parler avec **CHOIX**, c'est "comme converser avec un ami".

CHOIX a été créé par Emploi et Immigration Canada et il est distribué mondialement sous autorité fédérale par Services CSG.







INSIGHT – une banque de données à l'intention des hommes d'affaires

L'information dispensée par CSG vous rend disponible toutes les données pertinentes aux sociétés commerciales. **INSIGHT** vous donne accès à des millions de dossiers. **INSIGHT** est couramment utilisé à des fins nombreuses dans le monde des affaires, depuis l'étude de commercialisation d'un produit jusqu'à la recherche préalable à l'utilisation d'une marque déposée ou d'une raison sociale.

Pour plus amples renseignements concernant CHOIX et INSIGHT veuillez vous adresser au représentant de Services CSG le plus près de votre région.

VANCOUVER: Bill Sloan, 1066 ouest, rue Hastings, pièce 1520, V6E 3X1, (604) 683-4351

EDMONTON: Glenn Hundleby, 8422, Cent-neuvième rue, T6G 1E2, (403) 439-7447.

TORONTO: Pat Geale, 2233 chemin Argentia, pièce 300, Mississauga, L5N 2X7, (416) 821-9800.

OTTAWA: Phil Jarvis, 90 rue Sparks, pièce 704, K1P 5B4, (613) 563-4444.

MONTRÉAL: Claude Lapointe, 1200, av. McGill College, pièce 1700, M3B 4G7, (514) 878-4371

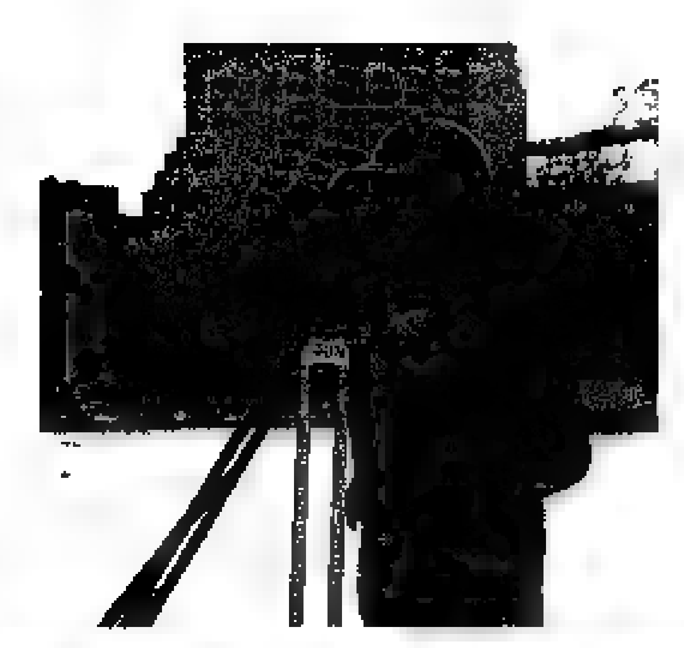
WASHINGTON, D.C.: Bob Alexander, 277 sud, rue Washington, pièce 209, Alexandria, Virginia 22314, (703) 684-5101

CANADA JEUNESSE

CHERCHER ENSEMBLE
PRENEZ DE L'AVANCE
DU TRAVAIL POUR L'ETE
UN COUP DE MAIN
"EXPERIENCE REQUISE..."
ALLEZ DE L'AVANT
UN INVESTISSEMENT DANS LA JEUNESSE



Canada







INDEX

MESSAGE DU MINISTRE

La recherche de votre premier emploi peut être très difficile. Vous êtes évidemment impatient de montrer ce que vous pouvez faire, mais beaucoup d'employeurs veulent seulement savoir ce que vous avez déjà fait. Le problème, c'est que vous ne pouvez acquérir de l'expérience si l'on ne vous accorde pas un premier emploi.

Comme ministre d'Emploi et Immigration Canada, je suis très conscient des problèmes des jeunes Canadiens face au marché du travail, problèmes qui affectent autant l'individu que l'ensemble de la collectivité.

Je sais que le passage de l'école au monde du travail est très difficile. Dans une période de temps relativement courte vous devez abandonner votre rôle d'étudiant et entreprendre une carrière qui influencera votre vie entière. Votre style de vie, vos amis(es), la façon dont vous comblez vos moments libres, tout cela sera influencé d'une certaine manière par votre emploi. En même temps, l'avenir du pays dépend de vous et de ce que vous pourrez accomplir.

Sachant combien il est important de vous donner une vraie chance, le Gouvernement du Canada a conçu une stratégie destinée à répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain sur le marché du travail. La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, à elle seule, dépense $2.5 millions par jour en programmes et services pour aider les jeunes à acquérir la formation et l'expérience dont ils ont besoin.

Plus de 175,000 jeunes Canadiens profiteront d'une expérience de travail par le biais des quatre programmes de création d'emplois du Gouvernement fédéral au cours de la même période.

Ces programmes sont là pour vous aider à entreprendre votre carrière. Pour choisir votre emploi, vous aurez besoin d'une bonne connaissance du marché du travail (Quels emplois offrent les meilleurs occasions d'avenir et quelles sont les qualifications demandées?).

Cette publication devrait vous aider à partir du bon pied. Elle décrit plusieurs programmes et services du Gouvernement du Canada. Mais, ne vous arrêtez pas là. Frappez aux portes des établissements des secteurs public et privé. Demandez qu'on vous renseigne. Vous avez le droit d'être informé, votre avenir en dépend.



John Roberts, ministre de l'emploi et de l'immigration du Canada.

Pour en connaître davantage sur l'aide qu'on peut vous apporter, je vous conseille de visiter le Centre d'Emploi du Canada de votre localité dans les plus brefs délais.

MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE

Je m'adresse à tous les jeunes, sans distinction d'origine.

Comme vous qui rêvez d'un monde plus juste, tout en ayant conscience de la limitation de vos moyens, j'ai moi aussi un certain nombre d'idées et de ressources. Mais, je n'ai pas de solutions toutes faites aux problèmes qui se posent à vous: c'est ensemble que nous devons chercher des solutions.

C'est pourquoi, je vais bientôt entreprendre des consultations dans tout le Canada. Vous les jeunes, vous m'aiderez à mieux vous connaître et ainsi à mieux savoir quelles sont vos attentes. Vous les parents, les éducateurs, les conseillers en orientation, les représentants des entreprises, des syndicats, des organismes oeuvrant en faveur des jeunes, des différents paliers de gouvernement et de tous les partis politiques, vous pourrez apporter à ces consultations tout le poids de votre expérience et de vos suggestions. Il y va de l'intérêt de tous les jeunes de notre pays: il y va aussi de notre avenir à tous, quel que soit notre âge.

Pour demeurer dans le peloton de tête des nations les plus industrialisées, le Canada doit en effet négocier le plus rapidement possible le virage technologique. C'est aussi une question de survie. Les politiques du gouvernement canadien au cours des dernières années démontrent qu'il a compris l'enjeu de la révolution des moyens de communication.

Dans ce contexte, notre avenir et nos espoirs reposent principalement sur les jeunes armés d'une formation adéquate, orientés vers de réelles possibilités d'emplois, vers les carrières de l'avenir. Vous pouvez dès lors mesurer l'importance que moi-même et l'ensemble du gouvernement, qui sommes chargés de formuler des politiques, accorderons aux conseils provenant particulièrement des secteurs de l'enseignement et de l'emploi.

Au terme de mes consultations, je présenterai un rapport sur la jeunesse du Canada. Ce rapport traduira le point de vue et les préoccupations des jeunes et de leurs aînés. Il sera le point de départ d'un débat public et de réflexions qui permettront à chacun d'agir dans sa sphère de responsabilités.



Céline Hervieux-Payette, ministre d'État (jeunesse).

En 1985, au cours de l'Année internationale de la Jeunesse, plusieurs initiatives seront mises de l'avant. Elles aboutiront à la reconnaissance du rôle de la jeunesse dans la société et surtout à une participation plus active des jeunes Canadiennes et Canadiens à la vie de notre pays. Avec le reste de la planète, nous agirons et réfléchirons ensemble sur les thèmes choisis par les Nations-Unies, soit participation, paix et développement.

CHERCHER ENSEMBLE

Pour trouver un emploi, il n'est pas toujours suffisant d'aller à droite et à gauche compléter des demandes d'emploi. Il faut parfois faire appel à des méthodes dynamiques de recherche d'emploi.

La recherche d'un emploi est une occupation à temps plein. Les membres d'un club de placement, à Edmonton, se réunissent à 9 h tous les matins, du lundi au vendredi, et travaillent tout au long de la journée à trouver des emplois. Ce travail ardu ne peut que donner des résultats. Au bout de la période de trois semaines que durent les rencontres, les trois quarts des participants ont trouvé un emploi.

C'est à Peterborough, Ontario, au mois de février 1983, que l'idée de former un club de placement a pris naissance. Elle remporta un succès tel, qu'il existe aujourd'hui des clubs de placement à travers tout le pays. Edmonton en compte deux, un, au centre-ville pour les jeunes de 15 à 19 ans qui ont de la difficulté à trouver un emploi; l'autre, sur le campus de l'Université d'Alberta, pour les étudiants et les diplômés.

Comment démarrer

Les conseillers des Centres d'Emploi du Canada réunissent, en groupes allant jusqu'à 12 personnes, ceux qui sont intéressés à former un club. Chaque participant doit signer un contrat déterminant les obligations des membres entre eux. Les membres doivent s'engager à chercher sérieusement un emploi. Ils se réunissent tous les jours et travaillent à la recherche d'emplois comme s'il s'agissait de tout autre emploi rémunéré.

Les premières séances du club servent à apprendre des méthodes de recherche d'emploi: où trouver les débouchés et comment faire un suivi. Le CEC prodigue des conseils et fournit le soutien administratif, les téléphones et le matériel nécessaire. L'accent est mis sur les préoccupations d'ordre pratique. Les membres travaillent par équipes de deux; ils apprennent à rédiger un curriculum vitae, à préparer des lettres d'accompagnement, à compléter des demandes d'emploi, à obtenir des références et aussi comment se comporter pendant et après l'entrevue de sélection.

"Tous les membres du club se sont fixé un seul et même objectif: se trouver un emploi", explique Mme Jennifer Yip Choy du CEC d'Edmonton. "Chaque participant profite de l'encouragement et de l'appui de son copain et le succès d'un des membres est un stimulant pour les autres."

Pour augmenter l'efficacité de ce genre d'encouragement, le progrès de chaque membre du club est inscrit sur un tableau mural et dès qu'un d'entre eux se trouve un emploi, le mot "placement" apparaît à côté de son nom. Il s'agit là d'un symbole de succès, tout autant pour les membres du club que pour les conseillers du CEC, car l'emploi décroché est le résultat de leur effort collectif.

Généralement, un club est formé pour une période de trois semaines au bout desquelles la plupart des membres ont trouvé un emploi. Dans certains cas, lorsque des membres ne peuvent toujours pas se trouver un emploi, un honnête auto-examen leur est suggéré. Il en résulte souvent que le membre décide, avec l'aide d'un conseiller du CEC, d'apporter certaines modifications à ses objectifs de carrière. Dans presque tous les cas, cette approche semble régler le problème et le membre se trouve rapidement un emploi grâce au prochain club de placement.



La recherche d'un emploi est une occupation à plein temps pour les membres d'un club de placement.

Ce numéro spécial à l'intention des jeunes a été préparé avec la collaboration d'Emploi et Immigration Canada.

English copies of this issue are available from our Montreal Sales Office

Printemps 1984, Volume XXI No. 5
Travel Times est publié six fois par année par Smith Publishing Company

Editeur Robert G. Smith
Rédacteur André Hamel
Directeur artistique André Séguin
Administrateur de la production Claire Juteau
Production graphique Conceptus Renaissance Inc

Rédaction et bureaux des ventes
Bureau 806, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3B 3R5
Téléphone: (514) 878-1973

Bureau 203, 330 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 2S8
Téléphone: (416) 368-8145



Il est essentiel de recourir à tous les moyens mis à votre disposition quand il s'agit de vous rendre à ces importantes entrevues

PRENEZ DE L'AVANCE

Il est profitable d'utiliser tous les moyens disponibles lorsque vous cherchez un emploi, soit pour l'été soit pour une plus longue durée.

La recherche d'un emploi peut être décourageante. Il semble parfois qu'il n'existe à peu près rien pour vous dans les offres d'emploi des journaux et que celles qui vous conviendraient disparaissent avant que vous ayez lu le journal. Si la lecture des annonces ne vous mène nulle part, il est peut-être temps que vous cherchiez d'autres moyens de trouver un emploi. Vu que de nombreux employeurs n'ont jamais recours aux journaux, c'est à vous de découvrir quelles sont les autres méthodes d'embauchage.

Le journal

Commençons par le journal. Votre journal local vous donne un rapport quotidien sur les activités de votre collectivité. En vous en tenant aux annonces classées, il est probable que vous ne tirez pas plein parti du journal. Et vous ne prenez aucune avance sur les autres chercheurs d'emploi. Apprenez à lire avec plus de perspicacité. Vous trouverez des possibilités d'emploi à toutes les pages si vous apprenez à les déceler.

Agissez comme un détective qui trouve dans le journal des indices qu'il doit analyser. Lisez les pages consacrées aux nouvelles et aux affaires pour savoir comment le gouvernement et l'entreprise privée interviennent dans votre collectivité. Soyez à l'affût des nouveaux projets, des augmentations de services et des entreprises en expansion dans votre région. Ils créent peut-être de nouveaux emplois. Trouvez le responsable d'un nouveau projet et sollicitez une entrevue. Apportez-lui votre curriculum vitae et dites-lui que vous êtes intéressé à travailler sous ses ordres s'il y a une possibilité. De cette façon, vous serez en tête de liste si un emploi devient disponible.

Les agences de placement

Les agences de placement procurent un autre moyen. De nombreuses compagnies ont recours à ces agences pour combler rapidement des vacances, sachant que celles-ci tiennent une liste de candidats qualifiés en divers domaines. En général, la compagnie en quête de candidats paie des honoraires à l'agence pour qu'elle trouve et place le bon candidat. Vous trouverez dans les pages jaunes sous "personnel" la liste des agences de votre collectivité. Il ne reste qu'à vous y rendre et à vous y enregistrer.

Votre CEC

D'autre part vous pouvez vous adresser à votre Centre d'Emploi du Canada (CEC). Discutez de votre recherche d'emploi avec un conseiller. Il

peut être en mesure de vous suggérer un moyen de trouver un emploi ou de vous recommander des façons d'y arriver en améliorant votre formation.

Vous trouverez aussi le Centre d'information sur l'emploi, où une liste à jour des postes vacants dans votre région est affichée sur un tableau. Si vous souhaitez faire une demande pour un ou plusieurs des emplois inscrits sur celui-ci, notez le numéro de référence correspondant à la description et discutez-en avec votre conseiller du CEC. Celui-ci fixera une entrevue avec l'employeur.

Si rien de convenable n'est disponible dans votre région et que vous êtes disposé à déménager ailleurs au Canada pour trouver un emploi, demandez à votre conseiller de vous fournir des renseignements sur les postes vacants inscrits à la Banque nationale d'emplois. On y trouve un répertoire informatisé des emplois dans toutes les régions du pays pour lesquels on ne peut trouver de travailleurs à l'échelle locale.

Si vous êtes intéressé par un emploi dans une autre localité, Emploi et Immigration Canada vous procurera une aide à la mobilité pour vous rendre à l'entrevue de sélection et pour déménager là où se trouve l'emploi, qu'il soit temporaire ou permanent. Demandez à votre conseiller du CEC comment vous pouvez devenir admissible à ce programme.



Des centaines de jeunes Canadiens ont amorcé une fructueuse carrière en créant leur propre entreprise.

Les CEC organisent aussi des ateliers et offrent des cours spéciaux pour vous aider à trouver un emploi. Ainsi, des clubs de placement sont organisés par des CEC locaux. Ces clubs vous permettent de participer à temps plein, avec d'autres personnes, à la recherche d'un emploi. La plupart des membres décrochent un emploi au bout de quelques semaines. Vous pouvez aussi suivre des cours sur la Méthode dynamique de recherche d'emploi. Ceux-ci vous renseignent sur le fonctionnement du marché du travail, sur le mode de création d'emplois et sur la manière de retracer ces vacances.

Devenez indépendant

Pourquoi ne pas essayer de fonder votre propre entreprise? Des centaines de jeunes à travers le Canada ont justement fait ça. Peut-être avez-vous un passe-temps qu'un petit effort supplémentaire pourrait changer en véritable entreprise. De nombreuses entreprises florissantes ont résulté de l'initiative d'un seul individu. Étudiez votre collectivité et essayez de voir ses besoins. Tout ce que vous voyez et une bonne partie de ce que vous ne voyez pas doit être fait par quelqu'un. Avec un peu d'imagination et beaucoup de dynamisme, vous pourriez devenir votre propre patron. Demandez à votre conseiller du CEC si vous êtes admissible au programme d'aide en vue de fonder votre propre entreprise.



Parcourez toutes les pages des journaux et pas seulement celles des carrières et des "petites annonces"



Les projets Été Canada incluent des activités artistiques, touristiques et communautaires, de même que d'autres dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'hôtellerie, pour n'en nommer que quelques-unes.

DU TRAVAIL POUR L'ÉTÉ

Le salaire était modeste mais les cinq étudiants de l'Alberta ne se plaignaient pas. Leurs emplois d'été les intéressaient tellement qu'ils auraient travaillé pour rien.

L'an dernier, cinq étudiants en art de l'Université d'Alberta ont travaillé l'été durant pour des artistes afin de développer leurs talents et apprendre à gérer une petite entreprise. Et les employés et les employeurs conviennent que l'expérience a été profitable à tous.

Mme Jane Thomas, directrice exécutive du Alberta Crafts Council qui a parrainé le projet, aidé par une subvention en vertu du Programme Été Canada de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, est d'avis que "la plupart du temps, les écoles d'art ne sont pas à la hauteur dans leur enseignement des techniques de gestion". Elle pense que le projet a été un excellent moyen de corriger cette déficience: "les gens découvrent ce que c'est que de préparer eux-mêmes un chèque de salaire".

Les étudiants en cause croient également que le projet en valait la peine. "Je pense que j'acquiers une expérience précieuse", déclare Sharon Semenuik, une jeune femme de 21 ans qui étudie les beaux-arts à l'Université de Lethbridge. "J'apprends des choses que je ne pourrais apprendre en atelier".

Pour les artistes, l'été a constitué une bonne occasion de transmettre leurs connaissances et leurs techniques. Potiers indépendants à Edmonton, Richard Selfridge et son épouse ont engagé Sharon comme aide-apprentie avec l'espoir de lui communiquer leur amour du métier en même temps que ses règles tradi-

tionnelles. Ils soulignent qu'ils ne pourraient pas y arriver sans l'aide fournie par le projet.

"Ce programme de formation d'apprentis rétribués par quelqu'un d'autre est excellent, dit Richard. Nous pouvons vraiment leur enseigner ce que nous savons."

D'autres étudiants prenant part au projet ont étudié le tissage, la céramique et le dessin de mode.

Autres emplois d'été

Au Manitoba, une autre subvention en vertu du Programme Été Canada a procuré du travail à six étudiants, au nouveau Dugald Costume Museum. Au Québec, un groupe de 21 acteurs-étudiants de Saint-Hyacinthe ont travaillé durant l'été comme clowns, divertissant les visiteurs du Vieux Montréal. Winnipeg a aussi eu ses jeunes amuseurs publics grâce à une subvention d'Été Canada permettant d'engager 14 étudiants en qualité d'artistes, d'animateurs communautaires et de personnel de soutien. Ils ont organisé des ateliers, coordonné les activités d'enfants et parcouru le centre-ville de Winnipeg comme musiciens de jazz ou clowns-jongleurs.

Le financement

Seuls les étudiants à temps plein qui ont l'intention de poursuivre leurs études à l'automne sont admissibles aux subventions d'Été Canada. Les subventions sont accordées en fonction de deux programmes de création d'emplois — Canada au travail et Accès-carrière. Pour vous renseigner sur ces deux programmes, adressez-vous à votre Centre d'Emploi du Canada (CEC) local ou aux Centres d'Emploi du Canada pour étudiants (CEC-É). Ces derniers Centres sont ouverts en plusieurs endroits à travers le pays, d'avril à septembre, chaque année. Ils vous renseigneront sur les programmes de création d'emplois et sur les emplois offerts aux étudiants. En Alberta, ces bureaux s'appellent "Embauchez un étudiant".

Les composantes d'emplois d'été de Canada au travail créent un nombre appréciable d'emplois au cours de projets productifs et générateurs d'expérience. Ces projets



Parfois, une visite sur un chantier de construction peut vous permettre de trouver un emploi.

sont aussi destinés à aider la communauté en lui procurant des produits et des services dont elle a besoin. Ce peut être des travaux de récupération, de mise en valeur des terres, de services communautaires et la petite construction.

Les composantes d'emplois d'été d'Accès-carrière offre des stages aux étudiants du secondaire et du postsecondaire leur permettant d'acquérir des compétences pouvant favoriser leur carrière. Grâce à des subventions salariales, l'étudiant peut trouver du travail dans les secteurs privés, publics et dans des organisations à but non lucratif. Les emplois sont choisis en fonction de la nature de ses études.

Sur la ferme

Les Services de main-d'oeuvre agricole du Canada offrent une autre solution aux étudiants qui cherchent du travail en plein air, que ce soit en vue d'une carrière en agriculture ou simplement pour toucher un revenu durant les mois d'été. Il est possible de travailler dans une ferme laitière, dans une ferme d'élevage de boeufs ou de culture céréalière à titre d'aide ou de conduire des machines aratoires pendant la période active de l'été. Même s'il n'y a pas de SMAC en fonction dans votre région, votre conseiller du CEC pourra vous diriger vers les fermes en quête de travailleurs.

Votre CEC et votre CEC-É peuvent vous suggérer plusieurs moyens de gagner de l'argent durant l'été tout en acquérant une expérience précieuse. Pourquoi ne pas nous demander ce que le Programme Été Canada peut faire pour vous?

Pour l'été

Le réseau des Centres d'emploi du Canada pour étudiants (CEC-É) compte plus de 450 bureaux disséminés dans tout le Canada. Le personnel de ces bureaux, ouverts d'avril à septembre, se compose d'étudiants de niveau postsecondaire et de diplômés récents. Les CEC-É ont pour principal objet de trouver des emplois d'été à des étudiants de niveau secondaire et postsecondaire et d'aider les employeurs à trouver des travailleurs pour l'été. Le personnel de ces bureaux conseille également la clientèle sur la façon de chercher un emploi d'été et lui donne des renseignements sur les différents programmes d'emploi d'été pour étudiants financés par les gouvernements fédéral et provinciaux (en Alberta, ces centres portent le nom de bureaux Embauchez un étudiant).


De nombreux programmes de formation et de recyclage menant aux métiers en demande sont disponibles

UN COUP DE MAIN

Au cours des 12 dernières années un programme mis sur pied par la Chambre de commerce de Halifax a formé 240 jeunes de 18 à 24 ans. Et la plupart avaient trouvé un emploi permanent avant la fin de la formation.

L'allure est frénétique. Pendant six mois les 20 étudiants admis au "Halifax Board of Trade Youth Project" reçoivent un enseignement qui porte sur des matières scolaires les préparant à passer des examens du niveau de la 12e année, sur les techniques de recherche d'emploi et sur les relations humaines. Ils apprennent aussi des techniques professionnelles comme se servir d'une calculatrice ou d'un ordinateur. Les jeunes travaillent 35 heures par semaine et reçoivent un salaire horaire de $4.15.

Mis sur pied par la Chambre de commerce de Halifax et parrainé par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), le programme existe depuis plus de 12 ans. La compétition pour y obtenir une place est très vive. Que ce soit pour la session du printemps ou pour celle de l'automne, le Centre d'Emploi du Canada (CEC) envoie aux responsables du projet jusqu'à 100 candidatures de jeunes de 18 à 24 ans qui ont un niveau d'instruction égal ou inférieur à neuf ans de scolarité.

L'accent est mis sur les relations humaines

"Les étudiants que nous recherchons ont interrompu leurs études et sont en chômage depuis au moins un an; ils sont intéressés à un travail élémentaire de bureau et sont convaincus que le programme peut les aider, explique M. Randy Skaling, coordonnateur du projet. Les relations humaines s'établissent à travers tous les éléments du programme. L'acquisition de compétences donne aux jeunes un plus haut degré d'estime personnelle, ce qui leur permet d'établir de bons rapports avec les personnes de leur entourage professionnel, qu'il s'agisse d'employeurs ou de collègues".

Le projet de Halifax ne représente qu'une des nombreses possibilités offertes aux jeunes qui ont besoin d'une formation et d'une instruction plus poussées pour leur permettre de trouver et de conserver un emploi. Le Programme national de formation, parrainé par la CEIC, a été mis sur pied pour vous aider à améliorer vos compétences professionnelles; il offre deux types fondamentaux de formation : la formation en établissement et la formation dans l'industrie.

La formation en établissement

La formation en établissement comprend un certain nombre de cours pour répondre à vos besoins. La Formation préparatoire à l'emploi vous permet d'acquérir les compétences professionnelles de base qui vous permettront de trouver et de conserver un emploi. Les Cours préparatoires à la formation professionnelle vous permettent d'augmenter vos connaissances à un niveau d'instruction égal à 12 ans de scolarité afin d'être en mesure de suivre un cours de formation professionnelle. Le Programme d'adaptation au travail vous permet d'apprendre comment vous fixer des objectifs de carrière et d'acquérir les habitudes et les comportements nécessaires pour conserver un emploi. Les Cours d'initiation aux métiers vous permettent d'obtenir une expérience pratique dans toute une gamme de métiers, ce qui facilite votre choix.

La formation peut s'acquérir avant un emploi ou même durant celui-ci dans un grand nombre de métiers en demande.

Si vous êtes un apprenti sans emploi, renseignez-vous auprès de votre conseiller du CEC sur la formation se rapportant à votre métier ou profession. Cette formation pourrait compter pour l'obtention du grade de compagnon.

Le gouvernement du Canada paie les frais de scolarité de tous ceux qui sont inscrits en vertu de ce programme. Vous pouvez également bénéficier d'une allocation au titre des frais de déplacement, de séjour hors du foyer et de trajet quotidien, ou au titre des frais liés au soin des personnes à votre charge.

La formation dans l'industrie

Si vous optez pour le métier de réparateur d'appareils ménagers, de boulanger, de commis aux titres de biens-fonds, de peintre d'enseignes, de soudeur, d'assistant-vétérinaire, ou bien un autre encore, vous pouvez recevoir la majeure partie de votre formation en cours d'emploi. Pendant votre formation, vous recevrez alors un salaire normal. La CEIC paie à l'employeur une partie du coût de votre formation et de votre salaire.

Vous pouvez aussi recevoir votre formation en cours d'emploi par le programme de Formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Il s'agit d'une formation dans des professions en pénurie de main-d'oeuvre, comme outilleur-ajusteur et mécanicien d'instruments de bord d'aéronef, etc.

La Formation générale dans l'industrie est un programme de formation qui s'adresse aux travailleurs dont les emplois subissent l'influence des nouvelles technologies. Les jeunes peuvent eux aussi être admissibles à ce genre de formation. Si la formation en cours d'emploi vous intéresse, renseignez-vous sur le Programme national de formation auprès de votre conseiller du CEC.

Formation réservée aux femmes

Il existe aussi de nombreux cours tout particulièrement destinés aux femmes pour élargir l'éventail des emplois qui peuvent leur être accessibles. De tels cours, qui sont connus sous différentes appellations à travers le pays, peuvent durer jusqu'à 12 semaines et peuvent apporter une meilleure compréhension des professions et des métiers spécialisés.

UN REGARD SUR L'AVENIR

Les techniques de pointe et les nouvelles industries transforment le monde où nous vivons. Plusieurs professions traditionnelles sont repensées et de nouvelles apparaissent presque quotidiennement.

Si vous cherchez un emploi pour la première fois, la gamme des emplois qui se présente peut paraître accablante. Où commencer? Heureusement, il y a un moyen de reconnaître tous les emplois qui pourraient vous convenir. Il s'appelle CHOIX.

CHOIX est un répertoire informatisé qui constitue une mine de renseignements sur les professions et les programmes de formation disponibles au Canada. Il peut vous aider à vous orienter vers la carrière qui vous convient, en signalant les emplois qui répondent à vos aptitudes et à votre formation. Plusieurs des centres CEC du pays sont munis d'un terminal CHOIX qui peut être mis à votre disposition. Consultez votre CEC à ce sujet.

Fonctionnement

Une fois que vous êtes assis devant le clavier CHOIX, l'ordinateur vous interroge sur vos aptitudes, vos études, vos intérêts, vos objectifs professionnels, etc., et essaie de trouver des professions qui correspondent aux réponses que vous lui fournissez. Cependant, il ne prendra pas de décision pour vous mais il vous aidera à préciser, parmi les milliers de professions possibles, les emplois qui conviennent le mieux à votre expérience.

Autres sources de renseignements

En visite à votre CEC, demandez à votre conseiller les brochures *Carrières Canada* et *Carrières Provinces*. Elles contiennent une information précieuse sur quelque 700 professions différentes que l'on trouve au pays.

Dans certaines régions, des organismes communautaires tels le YMCA, le YWCA et les Jewish Vocational Services offrent des services de counselling qui vont de l'évaluation de vos compétences et aptitudes aux techniques de recherche d'emploi. Ces services sont soit gratuits ou sujets à des frais nominaux.

Les agences de placement qui se spécialisent dans l'évaluation de vos aptitudes, de vos compétences et de vos objectifs peuvent aussi vous aider à choisir la bonne direction. Toutefois, elles exigent en général des honoraires plus élevés que ceux des organismes communautaires. Vous trouverez dans les pages jaunes, sous Orientation-conseillers, la liste des centres privés de counselling d'emploi.

Les étudiants à temps plein peuvent bénéficier d'une orientation professionnelle experte de la part du conseiller de leur institution. Celui-ci est qualifié pour vous aider à évaluer vos points forts et vous indiquer comment atteindre vos objectifs.

Où que vous l'obteniez, l'orientation professionnelle relève du bon sens. Les choix ne sont plus simples. Rien de plus normal que de vous demander si la carrière choisie a de l'avenir. À quoi bon jouer les Vikings lorsque tout le monde veut des chevaliers de l'espace? Après tout, tant qu'à consacrer les 50 prochaines années de votre existence à travailler n'est-il pas sensé de passer quelques moments à déterminer si vous êtes sur la bonne voie?



Les Unités spécialisées de services aux jeunes aident souvent ceux-ci à obtenir des cours de formation et des emplois.

"EXPÉRIENCE REQUISE..."

Combien de fois ces mots, dans une annonce d'offre d'emploi, vous ont-ils arrêté net? Quand on n'a pas d'expérience, trouver du travail est une tâche qui peut prendre des proportions alarmantes.

Les jeunes, lorsqu'ils cherchent un emploi, doivent souvent faire face à une situation des plus exaspérantes. Malgré leur enthousiasme, leurs compétences et toutes les qualifications requises, il leur manque toujours... l'expérience.

Ils ont beau se creuser la tête, le problème demeure sans solution: comment acquérir l'expérience de travail lorsque, sans elle, il est impossible de trouver un emploi.

Au fait du problème, Emploi et Immigration Canada a mis sur pied toute une gamme de programmes destinés à y remédier.

Accès-carrière

Prenons, par exemple, le cas de Jocelyn Morin de Saint-Hyacinthe, Québec, âgé de 18 ans. Ce jeune homme plutôt timide a abandonné ses études secondaires pour aller gagner sa vie. C'est du moins ce qu'il croyait. Pendant presqu'un an, tout ce qu'il a pu trouver c'est un emploi occasionnel comme livreur. Il n'avait aucune autre expérience de travail et ses perspectives d'avenir étaient nulles. C'est à ce moment qu'un conseiller de CEC lui a fait connaître Accès-carrière, un programme qui, par des subventions salariales, permet aux employeurs de fournir du travail temporaire à des personnes qui ont de sérieuses difficultés à se trouver un emploi. On lui a expliqué que le but fondamental du Programme Accès-carrière est justement de permettre aux jeunes d'acquérir une expérience de travail qui leur permettra ensuite de décrocher un emploi permanent.

Jocelyn a trouvé l'idée des plus intéressantes et le conseiller du CEC lui a obtenu une entrevue avec le propriétaire d'une fabrique artisanale de meubles. Une entente a été conclue selon laquelle le jeune homme apprendrait le métier d'ébéniste pendant une période de quatre mois, et le gouvernement fédéral et l'employeur partageraient les coûts de son salaire de $5 l'heure. Jocelyn s'est révélé un bon travailleur qui apprenait rapidement, à un tel point qu'une fois les quatre mois d'entente écoulés le propriétaire de la fabrique a décidé de lui offrir un emploi permanent.

Il y a des milliers de cas semblables partout au pays. Et même s'il n'est pas possible pour l'employeur, comme dans le cas de Jocelyn, d'offrir au stagiaire un emploi permanent à la fin de l'entente temporaire, le jeune homme ou la jeune femme n'en aura pas moins gagné cette expérience si importante pour l'employeur éventuel.

Compagnie de travailleurs

Un autre des programmes majeurs qu'Emploi et Immigration Canada destine aux jeunes, la Compagnie de

travailleurs, a pour but principal la création d'emploi au moyen de projets parrainés conjointement par le gouvernement du Canada ainsi que par l'entreprise privée ou des organisations communautaires. Les CEC dirigent vers ces projets les jeunes gens sans emploi, particulièrement ceux qui font face à un handicap physique ou mental sérieux, à un manque d'instruction ou à d'autres problèmes qui nuisent sérieusement à leurs chances de trouver un emploi. Les emplois ainsi créés durent normalement plusieurs semaines. Grâce à l'expérience acquise dans un projet de la Compagnie de travailleurs, les participants en sortent beaucoup mieux préparés à trouver un emploi permanent.

En Colombie-Britannique, par exemple, le service d'éducation permanente du "Vancouver Community College" a mis sur pied, un projet qui permettait d'offrir à 84 jeunes gens jusqu'à 18 semaines d'instruction en classe, une expérience de travail et une formation permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi. L'idée était bonne et elle a reçu un appui financier de l'ordre de $321 000 dans le cadre du Programme de la Compagnie de travailleurs.

Le taux d'embauche chez ceux qui ont complété le cours a été de 83 %. Les participants, âgés de 15 à 24 ans, comprenaient, entre autres, des autochtones, des parents célibataires, des délinquants et des alcooliques.

Unités spécialisées de services aux jeunes

Dans le but d'appuyer ces programmes et d'autres du genre visant à aider les jeunes à s'intégrer à la population active, EIC a mis sur pied des Unités spécialisées de services aux jeunes dans plusieurs grandes villes canadiennes : Halifax, St. John's (T.-N.), Saint Jean (N.-B.), Charlottetown, Montréal, Scarborough, London, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Le CEC de votre localité pourra vous mettre en communication avec ces Unités qui ont pour mandat d'identifier vos choix de carrière, d'évaluer vos compétences et de vous diriger vers un programme d'aide disponible, tel Accès-carrière ou la Compagnie de travailleurs, ou vers un programme de création d'emplois, tel Canada au travail ou CLÉ.

Canada au travail est conçu pour fournir des emplois temporaires dans des milieux particulièrement éprouvés par le chômage, par exemple à l'occasion de la fermeture d'une importante usine. Ce programme ne concerne pas spécialement les jeunes, mais il aide un grand nombre de ceux-ci.

Le programme CLÉ, d'autre part, est entièrement axé sur la collectivité. L'objectif visé par le gouvernement est de partager les coûts de projets générateurs d'emplois dans des localités touchées par un taux de chômage chronique élevé.

Les projets Extension

Peut-être devriez-vous vous renseigner aussi sur les projets Extension qui offrent des services complets de counseling et de placement pour les personnes qui ont de sérieuses difficultés à trouver et à conserver un emploi. Certains projets Extension sont créés spécialement à l'intention de groupes spécifiques de jeunes, tels les jeunes autochtones ou les jeunes dans les régions à taux de chômage élevé. Les projets Extension sont administrés par des agences communautaires et pourvus de conseillers qui connaissent bien les besoins des groupes desservis. Ils pourraient peut-être vous indiquer comment vous intégrer à la population active et obtenir d'agences dans votre localité une aide reliée à l'emploi.

Lorsque l'économie du pays traverse une période difficile, même ceux qui sont compétents dans un métier et qui comptent des années d'expérience de travail peuvent éprouver de la difficulté à se trouver un emploi convenable. Sans expérience de travail, la difficulté augmente considérablement. Alors, si vous êtes de ceux qui cherchent un premier emploi, vous devriez d'abord et avant tout prendre contact avec les conseillers du CEC de votre localité pour discuter avec eux de vos besoins. Ils seront probablement en mesure de vous diriger vers un programme ou un projet parrainé par le gouvernement, qui vous permettra d'acquérir enfin cela même qui vous manque tant : l'expérience.

Vous devriez dès lors être dans la bonne voie pour vous assurer joie, sécurité, satisfaction.



Un emploi peut souvent fournir l'occasion de voyager et d'acquérir de l'expérience.



Il est important que votre tenue vestimentaire soit impeccable quand vous vous présentez pour solliciter un emploi. Votre succès peut dépendre de ce facteur.

ALLEZ DE L'AVANT

La recherche d'un emploi exige qu'on y consacre beaucoup de temps et d'efforts. Parfois, des semaines et même des mois passent avant que vous tombiez sur un bon tuyau. Quand l'occasion se présente, soyez prêt à en tirer le meilleur parti.

Le téléphone sonne. C'est votre conseillère du CEC qui vous apprend qu'elle a trouvé quelque chose d'intéressant pour vous. À l'importante manufacture de meubles située à l'autre bout de la ville, on a une vacance dans le service des achats et votre nom leur a été soumis. Bien plus, elle a demandé une entrevue avec le directeur du personnel et vous êtes attendu mardi prochain à 2 h 30. Nous sommes vendredi.

Maintenant tout dépend de vous. Voici enfin une porte qui s'ouvre. C'est peut-être le point tournant de votre vie, il ne faut donc pas le rater. Mais comment faut-il vous y préparer?

À l'heure qu'il est, vous devriez avoir préparé votre curriculum vitae, y décrivant toute expérience de travail que vous pouvez avoir, y compris le travail bénévole. Si vous n'avez aucune expérience, vous devez du moins présenter une feuille nette où seront écrits à la machine vos nom, âge, adresse, numéro de téléphone ainsi que votre degré d'instruction et vos principaux centres d'intérêts. Il est recommandable de mentionner les noms de deux ou trois personnes pouvant servir de références. Assurez-vous que vous vous présentez à l'entrevue avec une copie propre ainsi qu'avec une courte lettre d'accompagnement adressée au directeur du personnel de la compagnie.

Pour laisser une bonne impression

Profitez de l'entrevue pour laisser une bonne impression, car beaucoup en dépend. Soyez propre et bien mis, mais sans exagération. Portez les vêtements que vous porteriez à l'ou-

vrage si vous obteniez l'emploi.

En rencontrant le directeur du personnel, présentez-vous, donnez votre curriculum vitae et attendez qu'on vous invite à vous asseoir. Le directeur sait le pourquoi de votre présence: laissez-le donc parler d'abord.

En répondant aux questions, il importe de n'être ni trop timide ni trop assuré. Répondez clairement, directement et avec confiance. Surtout, soyez détendu et le plus naturel possible.

Une fois que le directeur a obtenu tous les renseignements nécessaires, c'est à votre tour de parler. C'est là seulement que vous pouvez poser vos questions. Salaire? Conditions de travail? Perspectives d'avenir? C'est le bon moment pour en savoir davantage et pour manifester votre intérêt pour la compagnie.

Il serait bon de vous y préparer en essayant d'apprendre quelque chose au sujet de l'activité particulière de la compagnie avant de vous présenter à l'entrevue.

La plupart des directeurs du personnel sont experts dans l'art d'interviewer. Vous verrez de façon bien évidente à un moment donné que l'entrevue est terminée. Remerciez l'intervieweur d'avoir pris le temps de vous recevoir et quittez discrètement. Ne vous attardez pas et ne demandez pas si, oui ou non, vous allez être engagé. Bien que certains employeurs sont disposés à prendre une décision sur le champ, la plupart vous diront qu'ils "vous le feront savoir". Cela n'est pas nécessairement une réponse négative, mais peut signifier qu'il y a d'autres candidatures à considérer avant d'en arriver à une décision.



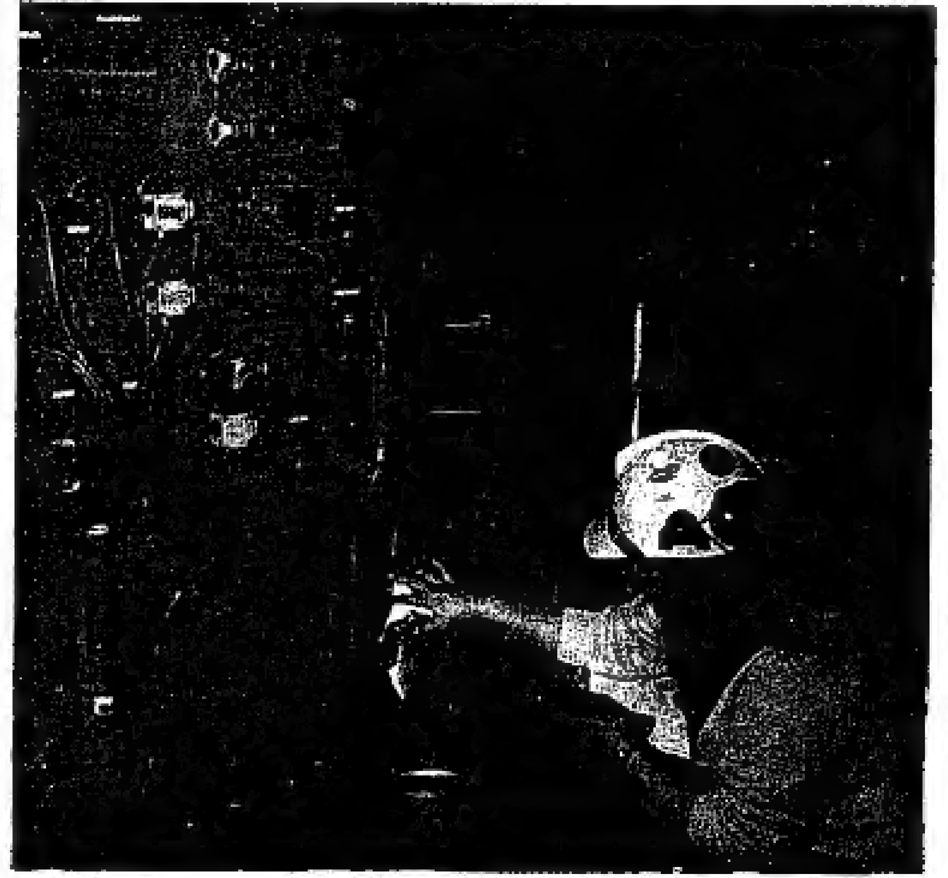
N'oubliez pas que la personne qui vous interviewe est un être humain comme vous. Ayez une attitude courtoise et amicale.

Le suivi

C'est à votre jugement de vous guider pour le suivi après une entrevue. Une bonne idée est d'adresser un mot à l'employeur tout de suite après l'entrevue, le remerciant de vous avoir accordé une entrevue. Ceci constitue une occasion additionnelle d'attirer son attention sur vous.

Si après un laps de temps raisonnable, l'employeur ne vous a donné aucun signe de vie, il serait peut-être bon de l'appeler. Ou peut-être pensez-vous qu'une visite serait plus indiquée. Cela dépend beaucoup du genre d'emploi que vous sollicitez.

Dans l'intervalle, n'oubliez pas votre conseillère du CEC. Mettez-la au courant. Si vous n'obtenez pas l'emploi, dites-lui que vous êtes toujours en quête de travail. Préparez d'autres copies de votre curriculum vitae et postez-les à d'autres compagnies dans votre région. Incluez une lettre d'accompagnement leur expliquant pourquoi vous désirez travailler pour elles ainsi que ce que vous avez à offrir. Soyez positif et professionnel. Continuez à frapper aux portes. Tôt ou tard, l'une d'elles s'ouvrira. Ce n'est qu'une question de temps.



La ténacité peut vous rapporter des dividendes et sera parfois l'élément qui fera pencher la balance en votre faveur.



Katimavik permet aux jeunes de se dévouer au profit de la collectivité tout en voyageant à travers le Canada.

UN INVESTISSEMENT DANS LA JEUNESSE

Si vous êtes sur le marché du travail pour la première fois, il se peut fort bien que vous soyez exaspéré et désappointé en vous rendant compte à quel point il est difficile de décrocher un premier emploi. Il peut même sembler quasi impossible de trouver une solution au problème paradoxal d'acquérir l'expérience de travail requise lorsque, sans cette expérience, il est impossible de trouver un emploi. Katimavik, le programme national de bénévolat pour les jeunes, peut représenter une solution possible à ce problème. Il s'agit d'une façon d'obtenir une première expérience de travail tout en se valorisant en faisant du bénévolat dans différentes collectivités canadiennes.

Katimavik est un Programme national pour la jeunesse administré par Opcan, un organisme privé à but non lucratif financé par le Secrétariat d'État du Canada. Si vous avez de 17 à 21 ans et cherchez quelque chose à faire, vous seriez peut-être intéressé à prendre part au programme. Pendant neuf mois vous voyagerez dans trois régions différentes du Canada, vivrez en groupe et travaillerez sur des projets communautaires. Depuis 1977, au-delà de 11,000 Canadiens ont offert spontanément de leur temps pour prendre part au programme.

Katimavik est présentement actif dans plus de 300 collectivités canadiennes où il travaille avec des responsables locaux à des projets d'importance pour ces collectivités.

Les projets demandent de fournir soit un effort physique ou de l'assistance à des organisations communautaires telles celles pour personnes handicapées ou pour personnes de l'âge d'or. Les participants construisent des centres récréatifs et des terrains de jeux, oeuvrent dans des garderies et des foyers pour personnes âgées, et aident dans des dépôts de recyclage et des bibliothèques. Plusieurs nouveaux projets démarreront dans les mois à venir. Si vous vous joignez au programme, vous aurez l'occasion de vous épanouir sur le plan personnel tout en acquérant une expérience de travail.

En plus de vous procurer $1 d'argent de poche par jour et $1,000 si vous complétez le programme, Katimavik vous permettra de perfectionner des compétences qui vous serviront plus tard, de voir du pays et de rencontrer des gens. En contrepartie, vous devez vous engager à travailler sur des projets locaux et à prendre part à des activités instructives portant sur des sujets comme l'étude d'une langue seconde et une prise de conscience des questions d'actualité touchant l'environnement et la scène internationale.

Le programme est conçu de façon à offrir aux jeunes Canadiens l'occasion d'aider à servir les collectivités et, en même temps, de faire le genre de découvertes que les voyages et les expériences nouvelles peuvent engendrer.

La présente campagne de recrutement se termine le 16 mai 1984. Cette année, Katimavik s'attend à accueillir 4,000 nouveaux participants dans le programme et à employer un personnel semi-professionnel d'environ 300 membres. Pour plus de renseignements et une demande de participation, adressez-vous au Service des communications, Katimavik, 2270, avenue Pierre-Dupuy, Cité du Havre, Montréal, Québec H3C 3R4.

LE CANADA

une ville à la fois

325 dollars suffisent pour prendre le train du Canada... d'un océan à l'autre. Le CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail vous offre 30 jours de voyages illimités partout où va VIA Rail, de l'Atlantique au Pacifique. Si vous êtes âgé de 12 à 22 ans, voici une occasion en or de découvrir le Canada... une ville à la fois.

Si votre budget est serré ou si vous désirez vous concentrer sur une région du Canada en particulier, il existe des CANRAILPASS régionaux de plus courte durée et moins coûteuses. Par exemple, 8 jours de voyages illimités dans le corridor Québec/Windsor ne coûtent que 85 dollars.

Avec le CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail, vous voyez le pays sous son plus beau jour, c'est-à-dire d'un train. Traversez le Canada d'un océan à l'autre ou bien prenez la clef des champs. Si un coin vous intéresse, vous pouvez descendre et explorer. Et quand vous aurez envie de repartir, vous reprendrez le train vers la ville suivante ou vous reviendrez sur vos pas. C'est simple comme bonjour. Aucune expérience-voyage vous offre tant pour si peu en 30 jours que le CANRAILPASS Jeunesse de 30 jours.

Le CANRAILPASS Jeunesse vous fera connaître la grande expérience-voyage de votre vie.

Renseignez-vous aujourd'hui même au bureau VIA Rail de votre localité ou auprès d'un agent de voyages.

8 jours	15 jours	22 jours	30 jours	
N/A	N/A	220$ 300$*	235$ 325$*	Partout au Canada
N/A	145$ 185$*	170$ 210$*	N/A	Au Canada, à l'est de Winnipeg
N/A	145$ 165$*	160$ 205$*	N/A	Au Canada, à l'ouest de Winnipeg
85$	105$	N/A	N/A	Corridor Québec/Windsor

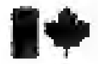
*** Valable du 1er juin au 30 septembre 1984. Les voyages peuvent commencer ou se terminer durant cette période. Valable pour autres voyages durant le reste de l'année, jusqu'au 15 décembre, à l'exception de la période du Jeudi Saint au Lundi de Pâques.**

Le CANRAILPASS Jeunesse permet au détenteur de voyager en voiture coach. Les places en Superconfort, voiture club ou voiture-lits, de même que les repas, peuvent être obtenus sur paiement des frais supplémentaires appropriés.

On doit se procurer un billet pour chaque voyage au bureau de VIA. Pour certains trains, il est nécessaire de réserver son siège à l'avance. Aucun autre paiement ne sera réclamé après l'achat du CANRAILPASS Jeunesse.



Épargnez 25% avec le nouveau CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail!



Transports Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Transport Canada
Lloyd Axworthy, Minister

